



**HAL**  
open science

# Le journalisme collaboratif comme mode de production d'une investigation : le cas des Panama Papers

Alexandre Berteau

► **To cite this version:**

Alexandre Berteau. Le journalisme collaboratif comme mode de production d'une investigation : le cas des Panama Papers. Sciences de l'information et de la communication. 2018. dumas-02943003

**HAL Id: dumas-02943003**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02943003>**

Submitted on 18 Sep 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## Master 1

Mention : Information et communication

Spécialité : Journalisme

# Le journalisme collaboratif comme mode de production d'une investigation Le cas des Panama Papers

Responsable de la mention information et communication  
Professeure Karine Berthelot-Guiet

Tuteur universitaire : Valérie Jeanne-Perrier

Nom, prénom : BERTEAU Alexandre

Promotion : 2017-2018

Soutenu le : 06/06/2018

Mention du mémoire : Très bien

# Sommaire

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>5</b>
<b>1. Choix du sujet et définition de l'objet de recherche</b> .....	<b>5</b>
<b>2. Problématique de recherche et hypothèses</b> .....	<b>7</b>
2.1. Problématique .....	7
2.2. Formulation des hypothèses .....	8
<b>3. Méthodologie de recherche et plan du mémoire</b> .....	<b>9</b>
3.1. Méthodologie de recherche et difficultés rencontrées .....	9
3.2. Annonce du plan du mémoire.....	11
<b>PARTIE 1</b> .....	<b>13</b>
Le recours au journalisme collaboratif motivé par une nécessaire mutualisation du travail d'investigation.....	13
<b>1. L'apport quantitatif du journalisme collaboratif : la force du nombre face à une base de données gigantesque</b> .....	<b>13</b>
1.1. Le contexte de cellules d'investigation aux ressources humaines limitées	13
1.2. Des documents inexploitable par un seul média .....	14
1.3. L'impact des Panama Papers sur la représentation du journalisme d'investigation.....	17
<b>2. L'apport qualitatif du journalisme collaboratif : des expertises multiples au service d'une investigation collective</b> .....	<b>18</b>
2.1. Une expertise indispensable face à un champ d'investigation complexe...	19
2.2. Une collaboration internationale au service d'enquêtes transnationales....	20
2.3. L'organisation de l'investigation en groupes de travail .....	21
<b>3. Le rôle de coordination et l'appui technique du Consortium international de journalistes d'investigation (ICIJ)</b> .....	<b>23</b>
3.1. Le consortium comme coordinateur de ces ressources humaines et de leurs expertises .....	23
3.2. La mise à disposition d'instruments de recherche par l'ICIJ .....	26
3.3. L'ICIJ, garant de la confidentialité de l'investigation : un enjeu accru par le recours au journalisme collaboratif.....	28
<b>Première conclusion intermédiaire</b> .....	<b>30</b>
<b>PARTIE 2</b> .....	<b>31</b>
L'incidence de la pratique du journalisme collaboratif sur la publication des Panama Papers.....	31
<b>1. L'impact d'une publication collective sur le retentissement des Panama Papers</b> .....	<b>31</b>
1.1. Le caractère simultané et international de cette publication lui offre une force de frappe décuplée.....	31

1.2. En parallèle de ces sujets transnationaux, le choix d'un traitement national de ces révélations .....	35
<b>2. Le journalisme collaboratif comme facteur d'indépendance journalistique .....</b>	<b>38</b>
2.1. L'ambition d'une protection face à des risques variés : censure, autocensure et poursuites judiciaires .....	38
2.2. Une sécurité qui n'a cependant pas empêché des représailles dans le sillage des Panama Papers.....	41
<b>3. Les bénéfices du journalisme collaboratif obtenus au prix de certaines contraintes inhérentes à cette pratique .....</b>	<b>42</b>
3.1. Un investissement considérable en ressources humaines à la charge des médias partenaires .....	42
3.2. Une sécurisation des communications source de contraintes.....	43
3.3. Une liberté parfois restreinte dans la façon de mener l'investigation .....	45
<b>Seconde conclusion intermédiaire .....</b>	<b>48</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>49</b>
<b>SITOGRAFIE .....</b>	<b>50</b>
<b>ENTRETIENS .....</b>	<b>51</b>
<b>RÉSUMÉ.....</b>	<b>77</b>
<b>MOTS-CLÉS.....</b>	<b>78</b>

# REMERCIEMENTS

En premier lieu, je tiens à remercier mon rapporteur professionnel, Edouard Perrin, pour avoir accepté d'encadrer ce mémoire et pour le long entretien qu'il m'accordé au début de mes recherches, qui m'a permis de définir au mieux mes pistes de réflexion. J'ai beaucoup apprécié sa disponibilité quand, alors que je peinais à obtenir des entretiens, il m'a proposé de me mettre en relation avec ses confrères. Je le remercie enfin pour ses conseils de lecture, sa relecture de mon mémoire et sa présence le jour de ma soutenance.

Je souhaiterais adresser aussi ma gratitude à Valérie Jeanne-Perier pour ses conseils précieux quant au cadrage de mon objet de recherche et des mes hypothèses.

Mes remerciements vont également à Kristof Clerix, Emmanuel Gagnier, Cécile Prieur, Cécile Schillis-Gallego et Maxime Vaudano qui, malgré leur emploi du temps chargé, ont accepté de m'accorder du temps pour des entretiens à chaque fois passionnants.

# INTRODUCTION

## 1. Choix du sujet et définition de l'objet de recherche

Au printemps 2015, un lanceur d'alerte anonyme envoyait au quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung* plus de 11,5 millions de documents confidentiels issus du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca. Près d'un an plus tard, en avril 2016, les plus grands médias du monde entier révélaient cette fuite historique en publiant simultanément les Panama Papers, une série d'enquêtes mettant en cause chefs d'Etat ou de gouvernement, hommes d'affaires et footballeurs de haut niveau ayant échappé à l'impôt en créant des sociétés écran domiciliées au Panama par Mossack Fonseca. Ces révélations ont pu voir le jour grâce à une collaboration journalistique internationale d'une envergure inédite. Quand la *Süddeutsche Zeitung* a reçu les documents fuités, elle les a partagés avec le Consortium international de journalistes d'investigation (ICIJ). Cette organisation basée à Washington a alors constitué une équipe de 378 journalistes issus de 109 médias basés dans 76 pays qui ont, neuf mois durant, traité et exploité collectivement cette quantité gigantesque de fichiers. La publication de ces enquêtes s'est elle aussi faite à l'échelle internationale, l'ICIJ ayant fixé une date et une heure de diffusion que chaque média partenaire s'est engagé à respecter en signant une clause de confidentialité. Au-delà du dévoilement sans précédent de méthodes systématisées d'évasion fiscale, les Panama Papers ont mis en lumière une pratique journalistique jusqu'ici seulement connue de certains professionnels : le journalisme collaboratif, que nous pourrions définir comme une pratique consistant, à l'échelle nationale ou internationale, à mutualiser entre plusieurs rédactions le travail d'investigation et ses résultats en maintenant des échanges réguliers, en vue d'une publication coordonnée entre chacun de ces médias.

L'intérêt que nous portons à l'investigation économique, couplée à un attrait pour le datajournalisme, outil jouant un rôle primordial dans ce type d'enquête, nous a mené, dès novembre, à décider de questionner la pratique du journalisme collaboratif dans le cadre ce mémoire. Ce choix a notamment été motivé par le paradoxe qui sous-tend cette pratique : alors que l'investigation est à l'origine

menée de façon solitaire, afin de conserver l'exclusivité d'éventuelles découvertes, les journalistes auprès desquels nous enquêtons ont fait le choix, dans le cadre des Panama Papers, de mettre en commun leurs recherches et leurs compétences dans l'espoir que cette concession ait une valeur ajoutée sur la production finale. Il nous a donc semblé intéressant d'interroger les ressorts des bénéficiaires d'une telle coopération.

Notre objet de recherche une fois choisi, il est très vite apparu nécessaire de restreindre notre champ d'étude à un projet précis de l'ICIJ, afin de faciliter le travail de recherche d'une part mais aussi la lecture de cette enquête. Si d'autres projets collectifs avaient déjà été menés sous l'égide du consortium avant les Panama Papers (Offshore Leaks en avril 2013, Lux Leaks en novembre 2014, Swiss Leaks en février 2015), ou ont vu le jour après (Paradise Papers en novembre 2017), nous avons décidé pour ce mémoire d'ancrer l'étude du journalisme collaboratif sur cette affaire dans la mesure où c'est par celle-ci que cette pratique est devenue connue du grand public, au point d'en devenir un symbole. Et ce, pour deux raisons principales. D'une part, du fait de l'envergure inédite de cette coopération, mais surtout en raison de la mise en scène de cette investigation collaborative par les médias partenaires, à travers des productions distinctes des papiers d'enquête. C'est en effet à l'occasion des Panama Papers que, pour la première fois, des rédactions choisissent, à travers des articles ou des reportages vidéo, de convier leurs lecteurs dans les coulisses de cette collaboration et de communiquer sur le fonctionnement de l'ICIJ. Attirés par l'engouement né autour de ces révélations, des médias n'ayant pas participé à l'investigation ont eux aussi fait le récit de cette histoire dans l'histoire, en interviewant des journalistes membres de l'ICIJ au sujet de cette coopération journalistique. Toutes ces productions ont constitué un matériau extrêmement utile à notre recherche, et se sont avérées, nous y reviendrons, une alternative bienvenue à la réalisation d'entretiens semi-directifs que nous avons dans un premier temps peiné à obtenir auprès de nos enquêtés.

## 2. Problématique de recherche et hypothèses

### 2.1. Problématique

L'objectif général de notre étude est d'analyser, à la lumière de leur discours, les motivations des journalistes à renoncer à une partie de leurs habitudes professionnelles pour s'engager dans un projet d'investigation collaborative. Il s'agira d'évaluer ces incitations, à la fois dans la phase de production de l'enquête des Panama Papers, et au moment de sa publication.

Comme nous l'avons précédemment annoncé, nous avons décidé de consacrer ce mémoire au journalisme collaboratif en raison du caractère inédit de cette pratique diamétralement opposée aux méthodes d'investigation utilisées avant les premiers projets de l'ICIJ, à la fin des années 2000, et encore dans la majorité des enquêtes actuelles. Nous faisons ici référence à la figure souvent mobilisée du journaliste travaillant de façon « individuelle et individualiste »<sup>1</sup>. Individuelle au sens où ce dernier a pour habitude de mener son enquête sans l'aide d'aucun journaliste extérieur à son média, mais aussi au sein-même de sa rédaction, qui affecte souvent un nombre très réduit de journalistes à une même investigation ; individualiste dans la mesure où cette pratique solitaire de l'enquête découle d'une volonté de la part de ces médias de s'assurer l'exclusivité des révélations qui en résulteraient. Bien que restant encore marginale, la pratique collaborative du journalisme d'investigation, dont les Panama Papers en sont aujourd'hui l'exemple le plus abouti, est venue, semble-t-il, transformer cette conception. Le retentissement de ces révélations, mais aussi la communication réalisée sur cette coopération en parallèle des publications, tant par l'ICIJ que par les médias partenaires ou non, a mis en lumière des méthodes jusqu'ici connues uniquement par une partie des journalistes, en particulier ceux ayant participé à des projets antérieurs du consortium, dont l'aspect collectif avait alors été beaucoup moins médiatisé.

---

<sup>1</sup> Interview d'Elise Lucet sur la chaîne Youtube « Thinkerview », le 4 mai 2016 (3:58).



Le contexte que nous venons d'exposer suggère que certaines caractéristiques propres aux enquêtes menées sous l'égide de l'ICIJ – et en particulier celle dont il est ici question, les Panama Papers – exigent de sortir de la pratique solitaire du journalisme d'investigation. C'est cette piste de recherche que notre mémoire s'efforcera de creuser, en répondant à la problématique : Dans quelle mesure les Panama Papers ont rendu nécessaire le recours à une pratique journalistique en contraste avec les méthodes d'investigation jusqu'ici mobilisées ? En d'autres termes, comment peut-on expliquer que les journalistes ayant participé à ce projet aient concédé un partage de ces révélations en contrepartie d'une mutualisation de l'effort d'enquête ? Quelles sont les principales opportunités et contraintes associées au journalisme collaboratif ? En quoi le recours à cette pratique a pu influencer le retentissement des révélations des Panama Papers ?

## ***2.2. Formulation des hypothèses***

Ce questionnement nous a conduit à formuler un ensemble d'hypothèses :

1. En raison de la taille et la complexité inédites des documents fournis par le lanceur d'alerte, l'enquête des Panama Papers n'aurait pu être menée avec les ressources humaines et les compétences d'une seule rédaction. En d'autres termes, la collaboration internationale a permis, par le nombre de journalistes et leur maîtrise des dossiers et des pays impliqués, d'exploiter ces données en un temps relativement court.
2. La publication simultanée des Panama Papers dans les plus grands médias du monde a donné à ces révélations un retentissement qu'ils n'auraient sans doute pas connu à l'échelle d'un seul journal. A l'échelle de chaque pays, cela pourrait s'expliquer par le fait que les journaux ayant pris part au projet ont pu traiter cette enquête de façon à toucher un lectorat national, en axant ses révélations sur des personnalités notoires du pays.
3. L'inscription de cette enquête dans un projet collaboratif d'envergure internationale a permis d'offrir une certaine indépendance aux journalistes y ayant pris part, en limitant leur censure voire leur autocensure, que ce soit

vis-à-vis d'acteurs politiques ou économiques, mais aussi d'organisations criminelles mises en cause par les révélations des Panama Papers.

### **3. Méthodologie de recherche et plan du mémoire**

#### ***3.1. Méthodologie de recherche et difficultés rencontrées***

La littérature existante sur le caractère collaboratif des Panama Papers s'est révélée très limitée, la très grande majorité des productions écrites ou audiovisuelles abordant ces révélations sous le seul angle de leur contenu. Cette situation peut s'expliquer par la date relativement récente de cette affaire, mais surtout par le caractère hautement confidentiel des techniques d'investigation utilisées par l'ICIJ – aspect qui, nous y reviendrons, a représenté une contrainte majeure tout au long de notre enquête. Le seul ouvrage échappant à cette règle, *Le secret le mieux gardé du monde : Le roman vrai des Panama Papers* (Bastian Obermayer et Frederik Obermaier, 2016) a donc constitué une base essentielle à notre travail. Cette première matière n'étant évidemment pas suffisante, la réalisation d'entretiens semi-directifs avec des journalistes et des directeurs de médias partenaires s'est alors imposée comme la méthodologie la plus adaptée à notre objet de recherche. Nous avons toutefois rencontré d'importantes difficultés, du moins dans un premier temps, pour obtenir ces entretiens. En effet, comme nous l'expliquons plus haut, la pratique de l'investigation collaborative repose sur une confidentialité absolue de la part des participants, tant pour assurer la protection des sources que pour préserver des méthodes d'enquête amenées à être utilisées lors de projets futurs. Bien que nous ayons précisé lors de nos prises de contact ne pas avoir l'intention d'aborder en profondeur la question sensible de la sécurisation des données au cours de ces entretiens, on peut supposer qu'une partie des enquêtés que nous avons approchés n'ont pas souhaité prendre le risque de mettre en danger le consortium. La possibilité d'anonymiser les entretiens n'apportait, d'ailleurs, pas de solution à cette contrainte, la teneur du propos important plus que son énonciateur. Nous avons anticipé cette difficulté inhérente à notre sujet, mais les publications en novembre 2017 des Paradise Papers, la

dernière investigation de l'ICIJ, et en avril 2018 de « The Daphne Project »<sup>2</sup> ont constitué un obstacle supplémentaire. D'une part parce que, ces deux publications approchant, l'exigence de confidentialité sur les méthodes d'investigation collaborative était d'autant plus nécessaire, mais surtout parce que les journalistes que nous cherchions à contacter, étaient particulièrement occupés par l'écriture de ces enquêtes puis, après leur parution, par la réalisation d'interviews à ce sujet.

Cette difficulté à obtenir des entretiens s'est néanmoins atténuée dans les dernières semaines de notre travail, puisque nous sommes finalement parvenus à réaliser un total de six entretiens. Notre panel d'interviewés se compose de trois journalistes (du *Monde*, de *Cash Investigation* et du magazine belge *Knack*), d'un membre à part entière de l'ICIJ, d'un rédacteur en chef et d'un directeur adjoint des rédactions. Nous regrettons que ces journalistes soient presque tous Français. Les résultats de notre étude auraient gagné en représentativité avec un groupe international d'interviewés, à l'image de notre objet de recherche, mais nous ne sommes pas parvenus à le constituer.

Ces entretiens ayant été obtenus tardivement, nous avons fait le choix d'accorder une importance plus grande qu'escomptée aux articles de presse revenant sur la façon dont l'ICIJ a coordonné l'enquête des Panama Papers. Ces productions sur les coulisses du journalisme collaboratif, auxquelles nous avons fait référence plus haut, consistent le plus souvent en des interviews de journalistes et de directeurs de publication de médias partenaires de cette investigation, ou de membres à part entière du consortium. Elles ont constitué une sitographie, jointe à l'annexe, qui a joué le rôle des entretiens semi-directifs que nous ne parvenions à l'époque pas à obtenir à ce stade de notre travail. Ce corpus nous a en effet permis de mener une partie importante de notre analyse, et de confronter nos hypothèses aux discours produits dans ces articles. En ce sens, notre mémoire propose un croisement de ces deux méthodes de recherche.

L'autre difficulté principale que nous avons rencontrée au cours de notre travail s'est posée lors des entretiens. Bien que nous ayons indiqué explicitement aux journalistes que nous travaillions sur le cas précis des Panama Papers, ces

---

<sup>2</sup> A la suite de l'assassinat de la journaliste maltaise Daphne Caruana Galizia en octobre 2017, 45 journalistes internationaux, dont une grande partie sont membres de l'ICIJ, ont repris ses recherches dans le cadre du projet « Forbidden Stories ».

derniers n'ont bien souvent pas limité leurs réponses à cette affaire, la plupart d'entre eux ayant participé à d'autres enquêtes de l'ICIJ auparavant (ou aux Paradise Papers dernièrement)<sup>3</sup>. Ce biais nous a donc parfois contraint à sortir du cadrage de notre mémoire que nous évoquions au début de cette introduction, mais ne rend pas ces réponses inexploitable pour autant, dans la mesure où nous sommes assurés que ces éléments de discours soient toujours pertinents dans le cas des Panama Papers.

### ***3.2. Annonce du plan du mémoire***

Notre mémoire est structuré en deux parties, chacune se décomposant en trois chapitres. Ce travail portant sur une pratique journalistique dans son ensemble, il nous a paru opportun de séparer dans l'organisation de ce document l'étape de production d'une investigation collaborative, les Panama Papers, de celle de sa publication.

Ainsi, dans une première partie intitulée « Le recours au journalisme collaboratif motivé par une nécessaire mutualisation du travail d'investigation », nous montrons que, comme le supposait notre première hypothèse, c'est bien la quantité gigantesque et la diversité des documents fournis par le lanceur d'alerte qui ont, dans un premier temps motivé le recours au journalisme collaboratif. Le chapitre 1 évalue l'apport quantitatif de cette pratique dans le contexte actuel de réduction de la taille des cellules d'investigation des médias. Le chapitre 2, en décrivant l'organisation de l'enquête des Panama Papers en groupes de travail, révèle que le journalisme collaboratif est marqué par la recherche de compétences spécifiques. Le chapitre 3 propose d'étudier le rôle de coordination de l'ICIJ et le soutien technique qu'il apporte aux partenaires.

De cette phase de réalisation de l'investigation, la deuxième partie intitulée « L'incidence de la pratique du journalisme collaboratif sur la publication des Panama Papers » étend l'analyse des apports du journalisme collaboratif à la publication de l'enquête. Le chapitre 4 porte le traitement à la fois international et national des Panama Papers et tente d'évaluer l'influence de cette coopération dans le

---

<sup>3</sup> Tous nos interviewés ont répondu au moins une fois à nos questions en faisant référence à autre projet que les Panama Papers.

retentissement qu'ont connu les Panama Papers. Le chapitre 5 révèle que c'est notamment pour assurer l'indépendance et la protection des journalistes y participant que ce type d'enquête exige le passage d'une pratique individuelle à collective de l'investigation. Enfin, si ces deux chapitres confirment nos hypothèses 2 et 3, le chapitre 6 vient nuancer le tableau esquissé jusqu'ici, en montrant que les bénéfices apportés par le journalisme de partage ont été obtenus au prix d'un certain nombre de contraintes inhérentes à cette pratique.

# PARTIE 1

## Le recours au journalisme collaboratif motivé par une nécessaire mutualisation du travail d'investigation

### 1. L'apport quantitatif du journalisme collaboratif : la force du nombre face à une base de données gigantesque

#### 1.1. *Le contexte de cellules d'investigation aux ressources humaines limitées*

Pour mettre au mieux en relief les attributs de notre objet de recherche, le journalisme collaboratif, nous avons choisi de consacrer ce travail à une investigation collective inédite par son envergure. En effet, les documents envoyés par le lanceur d'alerte au quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung* ont donné lieu à la plus grosse fuite jamais exploitée par un consortium de journalistes. Au total, plus de 11,5 millions de documents confidentiels provenant du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca et traitant de quelque 214 000 sociétés offshore créées entre 1977 et 2016 ont été réunis<sup>4</sup>. Mais au-delà du volume de cette fuite, 2 600 Go de données<sup>5</sup>, c'est dans sa diversité que l'on peut voir une première motivation à la décision de la *Süddeutsche Zeitung* de partager ces documents avec l'ICIJ en vue d'un projet collaboratif, puisque ces derniers se composent de

---

<sup>4</sup> Source : Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ).

<sup>5</sup> A titre de comparaison, les autres fuites de données traitées par l'ICIJ étaient de taille bien moindre : 260 Go pour les Offshore Leaks, 4 Go pour les Lux Leaks, 3,3 Go pour les Swiss Leaks (source : « About the Panama Papers », *Süddeutsche Zeitung*, 3 avril 2016). C'est ce qui a poussé le consortium à inviter de nouveaux médias partenaires à rejoindre ceux ayant participé aux précédents projets, comme l'a expliqué Will Fitzgibbon, membre à part entière de l'ICIJ, au micro de France Info le 2 mai 2016.

4,8 millions d'e-mail et 2 millions de fichiers PDF<sup>6</sup>, auxquels s'ajoutent des milliers de tableurs Excel et de présentations Powerpoint.

Un autre facteur vient amplifier le labeur démesuré que représenterait l'étude de ces documents par une seule rédaction. Cette fuite, comme la plupart des autres que l'ICIJ a exploitées à partir du début des années 2010, survient dans le contexte d'une érosion des moyens alloués à l'investigation par les médias. Dès lors, il apparaît que le recours à un journalisme collaboratif inter-médiatique est venu suppléer, ou en tout cas compléter, la coopération qui aurait pu être menée entre un nombre conséquent de journalistes d'une même rédaction.

### ***1.2. Des documents inexploitable par un seul média***

Face à cette concomitance entre la quantité massive de documents à analyser et la réduction de la taille des cellules d'investigation au sein des rédactions, nous pouvons voir dans la mutualisation de l'effort de recherche un premier facteur du recours au journalisme collaboratif. A raison d'une minute passée sur chaque document – une durée déjà largement insuffisante pour une grande partie d'entre eux – nous avons estimé qu'il faudrait 22 ans à un seul journaliste qui travaillerait 24 heures sur 24 pour parcourir l'intégralité de ces fichiers. En ce sens, la répartition de ce travail entre les 378 journalistes ayant participé aux Panama Papers a permis mécaniquement de raccourcir la phase d'exploration de ces données et donc d'envisager une publication à une date relativement proche de la réception de la fuite, en l'occurrence neuf mois après. Nous pouvons, pour résumer cet atout du journalisme collaboratif, se référer à l'expression d'« effet de masse »<sup>7</sup> employée par Edouard Perrin lors de notre entretien :

*« L'intérêt le plus évident, mais pas le plus important, est effectivement l'effet de masse. Face à une telle base de données, on pourrait tout seul y passer des années et s'y perdre, ou alors ne pas faire honneur au matériau. »*

---

<sup>6</sup> « About the Panama Papers », *Süddeutsche Zeitung*, 3 avril 2016

<sup>7</sup> Entretien avec Édouard Perrin (8)

Nous avons néanmoins pu constater que cet avantage du nombre n'aurait pu s'exprimer pleinement sans être associé à la dimension internationale de la coalition de médias ayant pris part aux Panama Papers. En effet, face à des documents provenant de près de 200 pays<sup>8</sup>, les 25 langues parlées par les journalistes ayant participé au projet – eux-mêmes issus de 76 pays<sup>9</sup> – leur a évité de ne pouvoir exploiter certains documents faute d'être en mesure de les traduire. Ce journalisme global présente par ailleurs un avantage fortuit – mais non négligeable compte tenu de la temporalité de l'exercice médiatique – constaté par Bastian Obermayer et Frederik Obermaier :

*« Les données sont fouillées 24 heures sur 24. Dans chaque fuseau horaire, il y a presque toujours un collègue devant son ordinateur qui rentre de nouveaux noms dans le moteur de recherche. »<sup>10</sup>*

Ainsi, si l'hypothèse du journaliste travaillant 24 heures sur 24 dans le calcul précédemment effectué était illusoire, elle devient effective grâce à cette coopération internationale.

Cependant, une investigation collective telle que les Panama Papers ne saurait fonctionner par le seul effet d'une agrégation mécanique de médias partenaires. Nous avons au contraire découvert l'existence d'un processus rigoureux de sélection effectué par le consortium. A partir des entretiens que nous avons menés, nous pouvons établir que la confiance est le critère primordial sur lequel repose cette sélection. Pour s'en assurer, l'ICIJ invite en premier lieu les médias ayant déjà pris part à des projets antérieurs du consortium.<sup>11</sup> Mais lorsque, comme dans le cadre des Panama Papers, il doit faire appel à de nouveaux partenaires, deux critères de sélection semblent se dégager. D'une part, l'ICIJ doit s'assurer que le média invité va « jouer collectif »<sup>12</sup>. En d'autres termes, qu'il respectera la

---

<sup>8</sup> ICIJ

<sup>9</sup> *Ibid*

<sup>10</sup> Bastian Obermayer, Frederik Obermaier, *Le secret le mieux gardé du monde : le roman vrai des Panama Papers*, Seuil, 2016, p. 149.

<sup>11</sup> C'est notamment le cas du *Monde* et de l'équipe de *Cash Investigation*, qui occupent une place de premier rang dans ce mémoire, dans la mesure où il s'agit des deux médias français ayant participé aux Panama Papers.

<sup>12</sup> Entretien avec Maxime Vaudano (6)



réciprocité des échanges que suppose la pratique du journalisme collaboratif. Au cours de notre entretien, Edouard Perrin a ainsi souligné l'enjeu d'une bonne « connaissance des relations humaines » :

*« Ce genre de projet ne peut pas fonctionner avec des personnalités égocentriques. Vous ne pouvez pas participer à un tel projet, prendre le travail des autres et ne rien produire vous-même. »<sup>13</sup>*

D'autre part, l'impact du journalisme collaboratif atteignant son paroxysme, nous le verrons, lors de la publication de l'enquête, la menace d'une fuite venant d'un média partenaire cherchant à s'approprier l'exclusivité des révélations plane tout au long de l'investigation. Dès lors, l'enjeu est primordial pour le consortium de se prémunir d'une rupture de l'embargo qu'il impose jusqu'à la date de publication mondiale, en dépit de la clause de confidentialité que chacun des médias partenaires signe au moment de rejoindre le projet<sup>14</sup>.

*« L'ICIJ négocie très souvent, il y a parfois eu des journalistes qui voulaient publier en décembre [plutôt qu'en avril, à la date de la publication mondiale] mais on arrive par des voies diplomatiques les en dissuader. L'ICIJ n'est pas tyrannique, on ne peut rien contrôler à 100%, mais on s'appuie sur le professionnalisme. »<sup>15</sup>*

La compréhension de ces exigences nous a permis d'expliquer la sélection à laquelle a procédé l'ICIJ lors du lancement des Panama Papers. En raison de l'importance accordée aux affinités professionnelles dans ce processus, le terme de « cooptation au long cours »<sup>16</sup> employé par l'un de nos interviewés semble à cet égard approprié pour qualifier cette étape majeure de tout projet journalistique collaboratif.

---

<sup>13</sup> Entretien Perrin 6

<sup>14</sup> Les recours juridiques du consortium face à une rupture de cette clause sont infimes.

<sup>15</sup> Interview de Will Fitzgibbon (ICIJ) sur France info le 2 mai 2016

<sup>16</sup> Entretien avec Edouard Perrin (6)

### **1.3. L'impact des Panama Papers sur la représentation du journalisme d'investigation**

Ce mémoire vise en premier lieu à décrire les ressorts d'une pratique, le journalisme collaboratif. Il nous a toutefois paru nécessaire de s'intéresser dans cette sous-partie aux représentations du journalisme d'investigation - celles des acteurs médiatiques mais aussi de leur public - et en particulier à la transformation qu'elles ont connues dans le sillage des Panama Papers.

En effet, la teneur des révélations de cette affaire, couplée à la coopération journalistique sans précédent dont elles sont le fruit, a généré une représentation nouvelle du journalisme d'investigation. Si aucune étude ne permet à ce jour d'objectiver ce phénomène, on peut supposer que la mise en lumière de cette enquête collective par l'ensemble du champ médiatique<sup>17</sup> a ainsi modifié la conception commune de cette pratique. Loin de l'imaginaire du journaliste menant son enquête seul, parfois même à l'insu de sa rédaction, les Panama Papers ont fait découvrir au grand public, mais aussi aux professionnels du secteur, une possible coopération entre des journalistes de plusieurs médias et dans plusieurs pays, renversant ainsi la supposée concurrence acerbe prévalant dans un domaine où l'exclusivité sur une information est convoitée par chaque acteur. A cet égard, nous avons constaté que cette opposition était même produite dans le discours de nos interviewés, à l'image d'Emmanuel Gagnier, qui qualifie cette coopération de « révolution »<sup>18</sup>. En effet, participer à un tel projet implique pour un média de renoncer au monopole des révélations au profit d'un certain nombre de bénéficiaires que nous évaluerons au cours de ce mémoire. C'est ce renversement de posture, a priori illogique pour des médias cherchant chaque jour à se démarquer de leurs concurrents dans les sujets qu'ils traitent, que les Panama Papers ont engendré, comme le souligne le journaliste Laurent Richard :

---

<sup>17</sup> Les médias partenaires du consortium, mais aussi les autres, ont mis en lumière les coulisses de cette investigation collective, à travers un certain nombre d'articles à partir desquels nous avons constitué une sitographie jointe en annexe.

<sup>18</sup> Nous pouvons toutefois supposer que l'emploi de ce terme est davantage motivé par l'envergure inédite de la collaboration menée à l'occasion des Panama Papers, plutôt que par le recours à cette pratique en lui-même, puisque d'autres projets avaient déjà été menés sous l'égide de l'ICIJ avant cette investigation (Offshore Leaks en avril 2013, China Leaks en janvier 2014, Lux Leaks en novembre 2014 et Swiss Leaks en février 2015).

*« Il y a 15 ans on ne croyait pas au journalisme collaboratif. On pensait que partager une information avec un autre journaliste c'était mettre en danger sa propre rédaction. »<sup>19</sup>*

Il semble même que l'impact des différents projets du consortium, au premier rang desquels les Panama Papers, est tel que le fait de ne pas s'inscrire dans cette évolution des pratiques et des mentalités soit discriminant pour un acteur médiatique. Ainsi, Emmanuel Gagnier estime que c'est « la course au scoop »<sup>20</sup> qui a conduit le *New York Times* ou *CNN* à ne pas prendre part aux Panama Papers. A tort selon lui :

*« Je pense qu'après les Panama Papers, on ne les reprendra pas à boudier le consortium. Il y a un effet de boomerang de la part des lecteurs qui se demandent pourquoi un grand média comme ça n'a pas participé. Aujourd'hui il faut en être. »<sup>21</sup>*

## **2. L'apport qualitatif du journalisme collaboratif : des expertises multiples au service d'une investigation collective**

Le partage du travail d'exploration de la base de données entre les 378 journalistes ayant participé aux Panama Papers a incontestablement rendu possible l'exploitation de cette quantité massive d'informations. Néanmoins, les compétences réunies au sein de ce collectif semblent avoir pesé davantage dans la réussite de l'enquête que la simple hausse des effectifs offerte par la collaboration journalistique. Notre recherche nous a effectivement permis d'identifier deux sources de complexité associées à ces documents : le domaine d'investigation d'une part – l'évasion fiscale par le truchement de sociétés offshore au fonctionnement opaque<sup>22</sup> – et le territoire sur lequel celle-ci est menée : l'ensemble

---

<sup>19</sup> « Forbidden Stories : une plateforme pour les journalistes menacés », L'instant M, France Inter, 3 novembre 2017.

<sup>20</sup> Entretien avec Emmanuel Gagnier (4)

<sup>21</sup> *Ibid*

<sup>22</sup> Le caractère opaque du secteur bancaire, et donc la difficulté pour les journalistes d'en rendre compte, est d'ailleurs une des raisons avancées par Emmanuel Gagnier (30) pour

de la planète. Nous montrons dans ce chapitre dans quelle mesure le recours au journalisme collaboratif a permis de les surmonter.

A plusieurs reprises au cours de nos entretiens, nos interviewés ont d'ailleurs été amenés à hiérarchiser ces deux atouts – que nous qualifions d'apport quantitatif d'une part et qualitatif d'autre part – en faveur du second.

### **2.1. Une expertise indispensable face à un champ d'investigation complexe**

La compréhension et l'interprétation des documents fournis par le lanceur d'alerte ont nécessité une connaissance pointue d'un certain nombre de mécanismes et d'outils fiscaux et financiers.<sup>23</sup> La pratique de l'investigation collaborative a permis de mettre en commun les expertises de nombreux journalistes spécialisés dans ces thématiques. En effet, bon nombre des 109 médias partenaires ont mis à contribution les journalistes de leur rédaction ayant déjà travaillé sur ces sujets financiers et fiscaux, dans le cadre d'un projet de l'ICIJ ou non. Au *Monde*, Serge Michel et Anne Michel écrivaient par exemple depuis de nombreuses années sur les paradis fiscaux, Nathaniel Herzberg<sup>24</sup> est spécialiste des œuvres d'art spoliées, et Rémi Dupré, journaliste sportif spécialiste du football, a enquêté sur les pratiques fiscales de Michel Platini et plusieurs autres dirigeants de la FIFA. De même, Rita Vasquez, la rédactrice en chef du journal panaméen *La Prensa* était auparavant manager d'une filiale offshore aux Iles Vierges britanniques.<sup>25</sup> Lors de notre entretien, Edouard Perrin a souligné l'utilité de cette expertise pour des journalistes enquêtant sur ce secteur pour la première fois :

---

expliquer que la très grande majorité des projets de l'ICIJ ont porté sur cette thématique fiscale et financière.

<sup>23</sup> Parmi eux : les différentes sortes de montages offshore, les sociétés-écran, le système de prête-nom, les actions nominatives, etc. La plupart des médias partenaires ont d'ailleurs accordé une attention accrue à la pédagogie dans leur publications, en accompagnant ces dernières de lexiques et d'infographies.

<sup>24</sup> Il s'agit du journaliste qui a mené l'enquête sur un tableau de Modigliani détenu par un marchand d'art au travers d'une société offshore

<sup>25</sup> Bastian Obermayer, Frederik Obermaier, *Le secret le mieux gardé du monde : le roman vrai des Panama Papers*, Seuil, 2016, p. 204.

« On bénéficie de gens qui en matière financière sont beaucoup plus calés que vous, qui travaillent dans ce domaine depuis des années, qui connaissent mieux les sources ouvertes que vous et vont donc aller beaucoup plus vite déchiffrer ou trouver des informations manquantes. »<sup>26</sup>

Cette expertise journalistique a été complétée de manière ponctuelle par celle de certains professionnels du secteur fiscal et législatif, tels que des experts en montage offshore ou des avocats d'affaire. Signalons toutefois que cet appui extérieur ne doit pas être appréhendé comme inhérent à la pratique du journalisme collaboratif.<sup>27</sup> Au contraire, l'exigence accrue de confidentialité existant dans ces enquêtes collectives rend d'autant plus délicat le recours à des experts. Avant d'examiner les documents en question, ces derniers doivent d'ailleurs signer un contrat de confidentialité.<sup>28</sup>

## **2.2. Une collaboration internationale au service d'enquêtes transnationales**

Aux côtés de cette spécialisation dans les sujets financiers et fiscaux, la décomposition des montages offshore en de nombreuses filiales dans divers pays<sup>29</sup> a exigé que ce champ d'expertise soit lui aussi international. C'est l'une des raisons pour lesquelles 76 nationalités sont représentées parmi les journalistes qui ont rejoint le projet, le consortium ayant fait le choix d'élargir autant que possible les pays de provenance des médias partenaires pour cette investigation. Par un exemple précis, le journaliste belge Kristof Clerix illustre cette exigence de transnationalité :

---

<sup>26</sup> Entretien avec Edouard Perrin (8). A cet égard, ce dernier nous a d'ailleurs expliqué que c'est précisément ce besoin de l'expertise d'un confrère qui l'a conduit à participer pour la première fois à un projet du consortium en 2011 : « *Lorsque j'ai reçu les documents des Lux Leaks, j'ai compris très vite que j'aurai besoin d'un appui extérieur pour exploiter ces documents complexes. Je suis alors entré en contact avec Richard Brooks, un journaliste du magazine britannique Private Eye qui couvrait ces questions de fiscalité. On passé un accord : lui avait accès à mes documents, et moi à son expertise.* »

<sup>27</sup> Maxime Vaudano précise que cette démarche la même que « *dans n'importe quelle enquête* » (Entretien avec Maxime Vaudano (8))

<sup>28</sup> Propos tenus par Bastian Obermayer lors d'une conférence-débat au sujet des Paradise Papers, le 25 janvier 2018 à la Fondation de l'Allemagne, à Paris.

<sup>29</sup> Plus de 200 États sont concernés par les documents fournis par le lanceur d'alerte.

*« Quand on aborde un sujet international, c'est logique de travailler aussi à l'international. Un Belge qui a beaucoup d'argent et qui veut le mettre dans un compte offshore, il passe par un intermédiaire en Suisse ou au Luxembourg ; de là-bas on va créer une structure offshore dans un paradis fiscal comme le Panama ou les Iles Vierges Britanniques... Pour un tel sujet, il faut travailler avec des collègues dans tous ces pays. Pourquoi ? Parce que moi je ne connais pas les lois en Suisse, quand je tombe sur une adresse dans un pays je ne sais pas si c'est une vraie résidence ou si c'est simplement une adresse pour domicilier une société. »<sup>30</sup>*

Kristof Clerix relève ici une caractéristique de ce domaine d'enquête qui motive le recours à une coopération mondiale : un des enjeux d'une participation la plus étendue géographiquement possible réside dans la maîtrise de la juridiction de ces pays, celle-ci permettant d'évaluer si un montage offshore relève de l'optimisation fiscale, légale, ou de la fraude fiscale.

### **2.3. L'organisation de l'investigation en groupes de travail**

En outre, à la lumière de nos entretiens, nous pouvons considérer que l'apport le plus notable de l'expertise offerte par l'investigation collective se manifeste dans la connaissance pointue de certaines affaires impliquant des personnes morales et physiques, et qui, réactivées par la découverte de ces documents confidentiels, ont nécessité de mobiliser des recherches passées. Nous faisons ici par exemple référence aux sociétés offshores des proches de Vladimir Poutine, aux pratiques fiscales de Patrick et Isabelle Balkany, ou encore du scandale financier ayant touché Michel Platini et la FIFA. Des journalistes travaillant sur ces dossiers depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, ont pu se consacrer à l'exploitation de cette partie des documents, à la lumière des découvertes faites à l'époque dans le cadre d'une enquête individuelle. Nous pointons ici une force de réaction qu'une seule rédaction ne pourrait développer, ou sinon sur la seule partie des documents sur laquelle elle aurait déjà enquêté dans le passé :

---

<sup>30</sup> Entretien avec Kristof Clerix (12)

*Avec cette coopération, nous avons décuplé l'expertise de notre rubrique à la Suddeutsche Zeitung. James Olivier est l'un des plus grands connaisseurs de la FIFA, les Argentins maîtrisent le dossier Kirchner tandis que nous partions de zéro, et notre collègue islandais peut bien mieux apprécier le cas du Premier ministre de leur pays que nous. (...)*<sup>31</sup>

Si nos recherches exploratoires avaient permis d'avancer dans la seconde hypothèse que des journalistes se servent de la connaissance de leurs pays pour traiter les affaires s'y rapportant, nous n'avions toutefois pas envisagé que, en parallèle, de nombreux sujets transnationaux regrouperaient des journalistes dont le pays n'est pas nécessairement impliqué dans ces cas. Nous pouvons à cet égard citer l'exemple du *Monde* qui, ayant fait le choix d'une couverture très internationale des Panama Papers, a affecté plusieurs de ses journalistes sur des sujets transnationaux ne concernant pas directement la France.

L'expertise des journalistes partenaires, qu'elle porte sur le domaine de la finance offshore et/ou sur des affaires précises, a donné lieu à une organisation de l'investigation en groupes de travail. Les membres de ces équipes communiquaient principalement sur le *iHub*, la plateforme d'échanges sécurisés fournie par le consortium sur laquelle nous reviendrons, mais aussi par des communications chiffrées ou lors de rencontres, régulières lorsque le groupe de travail en question était composé de membres d'une même nationalité, et plus rares quand plusieurs nationalités y étaient représentées. Ainsi, les journalistes qui enquêtaient sur les affaires russes se sont rencontrés une fois, de même que ceux travaillant sur le continent africain<sup>32</sup>.

Cette structuration du travail d'investigation, si elle s'est développée et perfectionnée au fil des projets du consortium, s'avère indispensable dans le cadre d'une enquête collective de l'envergure de celle des Panama Papers. Elle révèle que la pratique du journalisme collaboratif ne saurait fonctionner à une telle échelle

---

<sup>31</sup> Bastian Obermayer, Frederik Obermaier, *Le secret le mieux gardé du monde : le roman vrai des Panama Papers*, Seuil, 2016, p. 141.

<sup>32</sup> Entretien avec Maxime Vaudano (12).

sans l'intervention d'un agent chargé de la coordination des différents acteurs participant à l'investigation, en l'occurrence l'ICIJ<sup>33</sup>.

### **3. Le rôle de coordination et l'appui technique du Consortium international de journalistes d'investigation (ICIJ)**

#### ***3.1. Le consortium comme coordinateur de ces ressources humaines et de leurs expertises***

Nous l'avons montré à travers les deux premiers chapitres, le recours au journalisme collaboratif a été en partie motivé par le besoin d'exploiter en un temps relativement court un volume gigantesque de fichiers, cette démarche partant du postulat que le partage de l'effort d'investigation réduisait mécaniquement et considérablement le temps qu'aurait passé une seule rédaction à explorer ces documents. Néanmoins, devant un tel nombre de journalistes participant à l'enquête, 378, celle-ci présente un risque non négligeable de ne pas aboutir par manque de coordination entre ces différents protagonistes. Le bénéfice supposé de cet apport en ressources humaines se transformerait alors en fardeau. Afin que ces dernières et les compétences qui leur sont associées puissent se retrouver et faire avancer l'enquête des Panama Papers, l'ICIJ a donc joué un rôle capital de coordination. Dans les premiers mois du projet, ce rôle a consisté à organiser plusieurs réunions entre les médias partenaires. La première, en juin 2015 au siège du consortium à Washington, visait à exposer aux journalistes le contenu potentiel des documents, et à convaincre les plus indécis d'entre eux à s'engager dans le projet. Comme l'expliquent Bastian Obermayer et Frederik Obermaier, qui ont initié ce projet en partageant les documents que le lanceur d'alerte leur avait envoyés, l'objectif de cette réunion était d' « *expliquer la structure des données, où trouver*

---

<sup>33</sup> Lors de notre entretien avec Cécile Schillis-Gallego (14), membre à part entière de l'ICIJ, nous avons été amenés à questionner ce caractère indispensable d'un organisme de coordination et de supervision, en prenant l'exemple d'autres projets collaboratifs menés directement entre les médias.



*quelles informations, comment chercher le plus efficacement, quelles histoires traiter en groupe et quels étaient les points problématiques »<sup>34</sup>.*

Cette réunion, qui ne regroupait que les partenaires historiques du consortium, a été suivie de la réunion de lancement officiel du projet, dans les locaux de la *Suddeutsche Zeitung*, à Munich. C'est lors de cette réunion que la date de publication mondiale des Panama Papers a été décidée. Cette étape nous semble avoir été l'un des moments où le rôle de coordinateur de l'ICIJ, voire ici de médiateur, a été le plus notable. Sur les six entretiens que nous avons menés, trois interviewés<sup>35</sup> ont évoqué ces négociations comme un aspect délicat, inhérent au journalisme collaboratif. Ces propos sont venus confirmer ce qui se dégagait de notre corpus d'articles.

*« A chaque projet de l'ICIJ il y a un grand débat autour de la date de publication. Pour les Panama Papers on a décidé ça à la grande réunion de Munich, au moment où on était tous ensemble et on pouvait se voir en vrai. C'est plus simple de prendre cette décision en vrai que sur un forum. Ça implique de faire un consensus entre 100 médias qui ont des agendas différents, certains qui publient le matin, d'autre le soir, parfois des magazines télé qui passent le mardi soir, certains médias qui ont des élections, d'autres des vacances scolaires... C'est à chaque fois un peu compliqué. »<sup>36</sup>*

Dans le cas des Panama Papers, plusieurs conflits de calendrier sont venus entraver cette recherche de consensus : la journée de la femme en Russie le 7 mars, les élections régionales en Allemagne le 13 mars, les jours fériés de Pâques à la fin du mois de mars, et les élections présidentielles au Pérou le 3 avril.<sup>37</sup> Bastien Obermayer et Frederik Obermaier constatent ainsi : « *Les discussions*

---

<sup>34</sup> Bastian Obermayer, Frederik Obermaier, *Le secret le mieux gardé du monde : le roman vrai des Panama Papers*, Seuil, 2016, p.140.

<sup>35</sup> Edouard Perrin (6), Maxime Vaudano (22), Cécile Prieur (18)

<sup>36</sup> Entretien avec Maxime Vaudano (22)

<sup>37</sup> Bastian Obermayer, Frederik Obermaier, *Le secret le mieux gardé du monde : le roman vrai des Panama Papers*, Seuil, 2016, p.203.

*s'étalent en longueur, mais c'est le prix à payer quand on est si nombreux »*<sup>38</sup> Le lanceur d'alerte s'étant tourné vers la *Suddeutsche Zeitung* pour lui fournir les documents confidentiels, le dernier mot est malgré tout revenu à ce quotidien pour le choix de la date de publication.<sup>39</sup>

Plusieurs autres réunions ont fait suite à celles de Washington et Munich, l'objectif du consortium étant à chaque fois de favoriser la communication entre les journalistes participant au projet. Bastien Obermayer et Frederik Obermaier estiment ainsi que *« l'on échange bien mieux lorsqu'on est assis côte à côte que par e-mails cryptés ou sur le forum »*.<sup>40</sup> En septembre 2015, l'ICIJ a ainsi organisé une réunion à Johannesburg pour les membres africains du projet, un seul d'entre eux ayant pu participer à celle de Munich en raison des difficultés financières de son journal. Quelques mois plus tard, en décembre, une autre rencontre s'est tenue dans les locaux du *Guardian*, à Londres.

Ces réunions étant coûteuses et fastidieuses à organiser, le principal outil de coordination dont dispose le consortium et le *iHub*, que nous évoquons plus tôt, une plateforme d'échanges sécurisés que l'ICIJ met à disposition de la totalité des journalistes participant à l'enquête. Il s'agit là d'un marqueur fort de la pratique du journalisme collaboratif, que l'on retrouve dans l'ensemble des précédents projets de l'ICIJ. Ce forum a été particulièrement utile à la formation des groupes de travail que nous évoquons plus haut :

*« L'ICIJ nous a mis à disposition un outil fait-maison : un hybride entre un forum et Facebook, qui permet à tout le monde de communiquer de manière sécurisée. On communiquait tous dessus, principalement en anglais, même s'il y avait une importante communauté qui utilisait l'espagnol, notamment sur les affaires touchant l'Amérique latine et l'Espagne. Ça nous permettait de discuter entre nous : dès qu'on*

---

<sup>38</sup> *Ibid*

<sup>39</sup> Entretien Vaudano avec Maxime Vaudano (22)

<sup>40</sup> Bastian Obermayer, Frederik Obermaier, *Le secret le mieux gardé du monde : le roman vrai des Panama Papers*, Seuil, 2016, p.200.

*voyait un nom sortir, on créait un topic de forum et les gens discutaient sur ce sujet. »<sup>41</sup>*

Si l'objectif premier d'un tel outil est de faciliter les échanges entre les partenaires, et donc d'optimiser le travail d'investigation, nous avons découvert que le fonctionnement de cette plateforme pouvait se révéler chronophage pour les journalistes. Ainsi, Maxime Vaudano nous a indiqué au cours de notre entretien qu'une partie des journalistes du *Monde* se consacraient à suivre les directions prises par les différentes enquêtes, c'est à dire « *suivre ce que les autres partenaires faisaient parce que ça partait dans tous les sens donc il fallait y être à temps complet pour s'y préparer.* »<sup>42</sup> Ces propos donnent un exemple concret de l'exigence de confraternité liée à la pratique du journalisme collaboratif : chaque journaliste partenaire doit s'inscrire pleinement dans une démarche de coopération, ce qui implique d'être en temps réel au fait de l'avancée du projet afin de pouvoir y concourir. Pour limiter le temps passé à suivre les échanges sur le forum, l'ICIJ a là encore joué un rôle logistique en informant chacun des membres de la progression des différentes enquêtes :

*« A la fin, il devait y avoir au moins 1 500 topics de forum différents : ça partait dans tous les sens. Au bout d'un moment, ne serait-ce que suivre ce qui se passait dans le forum prenait pas mal de temps. Mais l'ICIJ a assumé un vrai rôle de coordination : ils faisaient des synthèses et des mémos qu'ils envoyaient à tout le monde pour éviter qu'on passe à côté de trucs. Au-delà de fournir les outils, ils ont fait des trucs ingrats mais indispensables. »<sup>43</sup>*

### **3.2. La mise à disposition d'instruments de recherche par l'ICIJ**

Alors que le rôle de coordinateur de l'ICIJ était motivé par le nombre de journalistes participant au projet, une autre de ses fonctions, d'ordre technique cette fois,

---

<sup>41</sup> « Panama Papers : comment *Le Monde* a travaillé sur plus de 11 millions de fichiers », *Le Monde*, 3 avril 2016.

<sup>42</sup> Entretien avec Maxime Vaudano (14)

<sup>43</sup> « "Comment nous avons travaillé pendant neuf mois sur les Panama Papers " », *Le Journal du Dimanche*, 4 avril 2016.

découle du nombre de fichiers transmis par le lanceur d'alerte. Le consortium dispose en effet d'une équipe de développeurs et de datajournalistes qui ont rendu possible l'exploration de ces données par les journalistes. Ainsi, comme lors des Offshore Leaks, l'ICIJ a fourni aux médias partenaires un logiciel de traitement de données très onéreux, que même les plus prospères d'entre eux n'auraient pu se procurer. Ce logiciel forensique<sup>44</sup>, *Nuix Investigator*, permet de mener une recherche systématisée dans les documents scannés, grâce à un système de reconnaissance textuelle<sup>45</sup>, puis, à la manière d'un moteur de recherche, de retrouver des mots précis dans la base de données. Ce programme ne saurait toutefois fonctionner sans le travail fastidieux d'indexation, en d'autres termes « d'étiquetage » des données, effectué par les datajournalistes et les développeurs du consortium. Grâce à cet outil, les journalistes ont pu rationaliser leur fouille de la base de données en y recherchant des noms de personnalités ou d'entreprises :<sup>46</sup>

*« La technologie a rendu possible l'exploration de cette masse immense de données. Un moteur de recherche nous a permis de naviguer plus facilement au sein des données, en partant d'un nom, d'une société ou d'une expression. »<sup>47</sup>*

Aux côtés de la mise à disposition d'instruments de recherche, l'ICIJ a facilité, grâce au travail de ses datajournalistes, la compréhension des documents par les journalistes partenaires. La cellule « data » du consortium a en effet créé différents outils de « datavisualisation » visant à rendre compte de façon claire des milliers de données afin qu'elles soient facilement interprétables<sup>48</sup>. Ces instruments sont par exemple particulièrement utiles pour faire apparaître les liens entre les dizaines de sociétés impliquées dans un montage offshore dit « en cascade ». Bien que certaines rédactions disposent de datajournalistes, les infographies qu'ils créent lors d'une investigation sont bien souvent destinées aux lecteurs. Ils se consacrent

---

<sup>44</sup> Ces programmes permettent de segmenter et d'indexer des bases gigantesques de données afin de pouvoir y effectuer des recherches automatisées.

<sup>45</sup> *Optimal character recognition* (OCR)

<sup>46</sup> Nous reviendrons sur ces modes de recherches ciblées dans la partie dans le chapitre 4.

<sup>47</sup> LM Vaudano

<sup>48</sup> Nous aspirons à étudier le rôle du datajournalisme dans ce type d'investigation dans le cadre de notre mémoire de Master 2.

donc rarement à la création d'instruments de datavisualisation pour faciliter l'enquête des autres journalistes de leur rédaction, comme en témoigne la manière dont *Le Monde* a fonctionné pour cette investigation :

*« On n'a pas séparé le travail du datajournaliste du travail d'enquête. On ne leur demande pas de mettre à disposition des infos que d'autres journalistes travailleraient ensuite. S'ils trouvent des infos, ils les travaillent eux-mêmes, on a fait d'eux des enquêteurs de fait. »<sup>49</sup>*

Le recours au journalisme collaboratif permet donc aux médias partenaires de bénéficier de ces outils indispensables. Néanmoins, c'est bien la supervision de l'investigation par l'ICIJ qui offre cette opportunité, les datajournalistes et développeurs étant membres à part entière du consortium et non d'un des médias participant aux Panama Papers. De fait, en dehors de ces projets, ces derniers ne peuvent se consacrer au développement de tels outils, à la différence du consortium :

*« L'avantage c'est que, comme on n'est pas liés à un média, on n'a rien d'autre à faire que ça dans l'année, ça permet d'avoir des phases de recherche de sujets et de travail sur des outils en dehors des phases de projet, ce qui je pense serait plus compliqué si on avait un calendrier. »<sup>50</sup>*

### **3.3. L'ICIJ, garant de la confidentialité de l'investigation : un enjeu accru par le recours au journalisme collaboratif**

Le volet technique de l'appui du consortium se retrouve aussi dans l'impératif de confidentialité qu'il va tâcher de faire respecter. Cette exigence est en effet accrue par le recours au journalisme collaboratif, qui implique un échange constant d'informations entre les journalistes. Afin d'empêcher toute intrusion dans ces communications, plusieurs mesures de sécurité édictées par le consortium ont ainsi dû être respectées par l'ensemble des médias participant au projet<sup>51</sup>, ces derniers

---

<sup>49</sup> Entretien avec Cécile Prieur (6)

<sup>50</sup> Entretien avec Cécile Schillis-Gallego (14)

<sup>51</sup> Nous reviendrons dans le dernier chapitre de ce mémoire sur les contraintes qu'a pu constituer cette exigence de communication sécurisée.

ayant pour cela été formés par les équipes « sécurité » et « data » du consortium.<sup>52</sup> L'ICIJ ayant de nombreux projets à son actif au moment des Panama Papers, nous pensions au commencement de ce travail que ces procédures étaient standardisées et appliquées de la même façon à chacune des investigations dirigées par le consortium. Cette hypothèse a été confirmée pour la majorité de ces procédures, mais nous avons toutefois constaté que l'envergure inédite de cette collaboration a parfois nécessité d'adapter ce dispositif. Par exemple, le consortium a été contraint de fournir aux journalistes russes des smartphones, leur ligne habituelle étant probablement placée sous écoute par le pouvoir russe<sup>53</sup>. De même, les partenaires africains n'ont pas été en mesure d'appliquer les mêmes mesures de sécurité que la plupart de leurs confrères. En effet, la connexion au iHub requiert l'utilisation de « Google Authenticator », un système de certification nécessitant une application mobile. Or, de nombreux journalistes africains ne possèdent pas de smartphone, et ne pouvaient donc accéder au forum :

*« Comme sur les précédentes opérations il y avait eu beaucoup moins de médias africains associés, ça n'avait pas été anticipé. L'ICIJ a donc dû trouver des solutions de contournement pour sécuriser sans utiliser les mêmes outils partout »<sup>54</sup>*

Ces deux exemples montrent que la composition du collectif influence la façon dont se pratique le journalisme collaboratif.

---

<sup>52</sup> Entretien avec Cécile Schillis-Gallego (14)

p.202

<sup>53</sup> Bastian Obermayer, Frederik Obermaier, Le secret le mieux gardé du monde : le roman vrai des Panama Papers, Seuil, 2016, p.202.

<sup>54</sup> « "Comment nous avons travaillé pendant neuf mois sur les Panama Papers " », *Le Journal du Dimanche*, 4 avril 2016.

## Première conclusion intermédiaire

Cette première partie de notre réflexion nous permet d'établir que le recours au journalisme collaboratif a, pour le cas des Panama Papers, été motivé par la complexité, la diversité et le caractère international des documents transmis à la *Suddeutsche Zeitung* par le lanceur d'alerte. Par leur nombre, leur maîtrise du domaine de l'évasion fiscale ou leur connaissance pointue d'affaires impliquant des personnalités politiques ou économiques résidant dans leur pays, les journalistes ayant participé à cette investigation ont permis de mener des enquêtes approfondies à partir d'une quantité *a priori* inexploitable de documents.

Mais cette prouesse n'aurait pu être réalisée sans le soutien de l'ICIJ. La pratique du journalisme collaboratif suppose en effet une grande coordination entre les médias partenaires, que le consortium a assurée en organisant plusieurs réunions et en fournissant des outils de communication. L'ICIJ a également apporté un soutien technique considérable, à travers la mise à disposition d'instruments de recherche dans la base de données ainsi que la sécurisation des échanges entre les journalistes.

## PARTIE 2

# L'incidence de la pratique du journalisme collaboratif sur la publication des Panama Papers

## 1. L'impact d'une publication collective sur le retentissement des Panama Papers

### ***1.1. Le caractère simultané et international de cette publication lui offre une force de frappe décuplée***

Une première partie de notre recherche a permis de dégager les principaux apports du journalisme collaboratif dans la phase de production d'une investigation. Néanmoins, à l'aune du discours de nos interviewés et de l'étude du corpus d'articles, les motivations du recours à cette pratique nous semblent porter encore davantage sur ses effets au moment de la publication, bien que cette hiérarchisation soit difficile à objectiver. Nous pouvons mettre en évidence deux caractéristiques du journalisme collaboratif expliquant le retentissement qu'ont rencontré les Panama Papers. Le caractère simultané de leur publication dans les différents médias partenaires d'une part, et l'échelle internationale à laquelle celle-ci s'est déroulée d'autre part.

La publication synchrone de l'enquête dans l'ensemble des 109 médias ayant pris part aux Panama Papers constitue un attribut central de la pratique du journalisme collaboratif. Elle offre à l'investigation une caisse de résonance qu'une parution dans un seul média, aussi reconnu soit-il, ne pourrait obtenir, ce qui explique les délicates négociations qui ont précédé le choix de cette date du 3 avril 2016 pour les Panama Papers. Cet effet a été décuplé grâce à la reprise de ces enquêtes par les autres médias n'ayant pas participé aux Panama Papers. Cécile Prieur raconte à ce sujet que les journalistes du *Monde* ont été sollicités en continu par leurs



confrères dès les premières heures de la publication de lancement<sup>55</sup>. Mais ce retentissement amplifié s'explique avant tout par la dimension transnationale de cette publication, 76 pays ayant vu au moins un de leurs médias participer au projet, et par la composition de cette coalition internationale de médias. En effet, le prestige de certains d'entre eux<sup>56</sup>, et le crédit que celui-ci leur offre auprès du public, a renforcé l'écho rencontré par la publication des Panama Papers, permettant ainsi à des médias moins renommés d'en bénéficier.

La publication d'une enquête marquant le terme de l'investigation, nous avons conjecturé que les effets du journalisme collaboratif se limiteraient à la définition d'une date commune de parution, laissant ensuite chaque média tributaire de sa renommée pour toucher un public le plus large possible. Nous avons au contraire constaté que la collaboration étroite menée dans la phase de production se poursuivait sous différents aspects de la publication. Ainsi, plusieurs des articles parus sur le site du *Monde* ont été écrits par des journalistes étrangers partenaires du projet<sup>57</sup>, puis traduits en français, ce qui a permis au quotidien de publier un panel plus large d'enquêtes sans mobiliser davantage de journalistes de sa rédaction :

*« Les sujets sur lesquels on n'avait pas forcément des spécialistes ou sur lesquels on n'avait pas eu le temps d'investir du temps, on a décidé de fonctionner sur la base de la traduction et de l'adaptation des contenus des partenaires étrangers. (...) Donc dans ces cas-là, plutôt que d'aller refaire exactement la même enquête on décidait de faire une traduction un peu adaptée. »<sup>58</sup>*

Réciproquement, *Le Monde* a fourni certains de ses articles à des quotidiens espagnols ou italiens que ces derniers ont « *repris tel quel* » selon les termes de

---

<sup>55</sup> Entretien avec Cécile Prieur (16)

<sup>56</sup> On trouve parmi les partenaires des Panama Papers des médias tels que *Le Monde*, le *Guardian*, la *BBC*, la *Suddeutsche Zeitung*, *ABC Australia* ou le journal argentin *La Nación*.

<sup>57</sup> On y retrouve par exemple des journalistes de la *Suddeutsche Zeitung*, du *Guardian*, ou du journal espagnol *El Confidencial*.

<sup>58</sup> Entretien avec Maxime Vaudano (14)

Maxime Vaudano.<sup>59</sup> Nous avons pu constater une démarche similaire dans le cas des médias télévisés, à travers un partage des images au cours des enquêtes. Emmanuel Gagner détaille ainsi :

*« On utilise les images tournées par les confrères quand on n'a pas pu aller sur place pour des raisons de coût. Donc même si on n'a pas forcément les mêmes manières de filmer, de travailler l'information, on peut utiliser un certain nombre de séquences qui ont été tournées par les autres. Et inversement on met à disposition du consortium tout ce qu'on a tourné. »<sup>60</sup>*

Au premier abord, nous supposons que cette pratique relevait d'un échange restreint entre certains partenaires qui souhaitaient développer une collaboration plus étroite. Nos entretiens nous ont au contraire permis de découvrir qu'elle était inhérente à la pratique de la coopération journalistique telle que l'ICIJ la conçoit, puisque de nombreux médias partageaient leurs articles sur le forum du consortium, laissant chaque média libre de les republier après traduction et adaptation<sup>61</sup>. Cette forme poussée du journalisme collaboratif suppose toutefois, de même que la sélection des médias partenaires par l'ICIJ, des affinités entre ceux qui la pratiquent. Celles-ci reposent d'une part sur une confiance partagée. Maxime Vaudano explique ainsi que *Le Monde* s'est tourné vers « *les partenaires naturels du Guardian et de la Suddeutsche Zeitung parce qu'[ils ont] l'habitude de travailler avec eux* » : « *On leur fait confiance plus naturellement parce qu'on connaît les gens individuellement.* »<sup>62</sup>. Mais ces partages de contenus supposent aussi ce que Maxime Vaudano qualifie de « *proximité culturelle* »<sup>63</sup>, des styles journalistiques similaires évitant un travail de réadaptation, que ce soit « *dans la façon d'écrire* »<sup>64</sup> pour la presse écrite que dans « *les manières de filmer* »<sup>65</sup> pour la télévision. Par ailleurs, une part conséquente de ces articles mis en commun sur le forum a été

---

<sup>59</sup> Entretien avec Maxime Vaudano (16)

<sup>60</sup> Entretien avec Emmanuel Gagner (20)

<sup>61</sup> Entretien avec Cécile Prieur (12)

<sup>62</sup> Entretien avec Maxime Vaudano (14)

<sup>63</sup> Entretien avec Maxime Vaudano (16)

<sup>64</sup> *Ibid*

<sup>65</sup> Entretien avec Emmanuel Gagner (20)

écrite par des journalistes à part entière de l'ICIJ, notamment les enquêtes concernant le continent africain, où le consortium possède un nombre réduit de partenaires.<sup>66</sup> Cet aspect nous a permis d'étendre le panel des missions de l'ICIJ en y intégrant un rôle de producteur de contenu, que nous avons omis dans la deuxième hypothèse, en la limitant cette dernière à la coordination et l'assistance technique.

Outre cet échange de contenus, la pratique du journalisme collaboratif a aussi une incidence sur la forme prise par les révélations des Panama Papers. La plupart des médias ont en effet recouru au feuilleton, en étalant leurs publications sur plusieurs jours. Bien que ce choix soit en partie motivé par la volonté de ne pas noyer le lecteur face à un nombre si conséquent d'enquêtes<sup>67</sup>, il découle également des différents embargos imposés par le consortium. En effet, la date de parution des premiers articles est négociée sous la supervision du consortium, mais celles des parutions des différents épisodes transnationaux du feuilleton sont elles aussi soumises à embargo. Ces différents sous-embargos forment ainsi ce que Cécile Prieur qualifie de « *feuille de route* » : « *Toute la semaine, ces infos internationales étaient égrenées, tous les soirs vers 20h on avait notre lot d'embargos internationaux.* »<sup>68</sup> Le respect de ces embargos, dont dépend l'impact créé par ces parutions simultanées, constitue une exigence capitale du consortium, qui peut décider d'exclure un média qui ne s'y plierait pas. En parallèle, chaque média peut lui aussi poser un embargo sur les enquêtes qu'il a menées à propos de son pays, pour empêcher les autres médias partenaires de reprendre ces articles avant leur publication par ce média.<sup>69</sup>

Chacun de ces effets du journalisme collaboratif sur la publication sont autant de raisons pouvant expliquer la force de frappe démultipliée offerte aux médias ayant recours à cette pratique. Les médias ayant pris part aux Panama Papers ont bénéficié d'une audience considérable. Ainsi, en France, la publication de ces

---

<sup>66</sup> Entretien avec Cécile Schillis-Gallego (8)

<sup>67</sup> Il serait intéressant de consacrer une autre recherche à la question du feuilleton comme mode de publication d'une investigation : comme la plupart des projets de l'ICIJ, les Panama Papers ont été publiés sous la forme de chapitres.

<sup>68</sup> Entretien avec Cécile Prieur (16)

<sup>69</sup> *Ibid*

révélations a multiplié par trois les ventes en kiosque du *Monde* au cours de la semaine suivant la première parution du dimanche 3 avril 2016<sup>70</sup> et doublé l'audience de son site<sup>71</sup>, tandis que l'émission de *Cash Investigation* a été vue par 4 millions de téléspectateurs<sup>72</sup>, auxquels s'ajoutent les 738 000 visionnages du film sur YouTube.<sup>73</sup> Il demeure néanmoins difficile d'isoler l'influence du journalisme collaboratif sur audiences de la teneur des révélations, du rôle du feuilleton et surtout du traitement des Panama Papers sous l'angle national qu'ont choisi la plupart des médias partenaires.

### **1.2. En parallèle de ces sujets transnationaux, le choix d'un traitement national de ces révélations**

Les Panama Papers ne constituent pas une affaire mais des centaines d'affaires. Un grand nombre d'entre elles ont donné lieu à des enquêtes transnationales mais beaucoup d'autres ont appelé un traitement plus national. Ainsi, en parallèle des enquêtes internationales, la plupart des médias partenaires ont publié des révélations en lien direct avec leur pays, à travers un homme politique, un chef d'entreprise ou une célébrité. Notre première hypothèse émettait l'idée que cette démarche était motivée par un enjeu d'audience, les personnalités nationales étant susceptibles d'intéresser le public davantage que des protagonistes étrangers. Cet aspect est d'ailleurs explicité par Bastian Obermayer et Frederik Obermaier, qui assurent que « *en Allemagne, les intrigues africaines auraient plus de peine à se faire entendre et à attirer l'attention.* »<sup>74</sup>

La nécessité de susciter l'intérêt du public par le prisme national est d'autant plus grande que le sujet de l'évasion fiscale demeure peu porteur en termes

---

<sup>70</sup> Julia Cagé, Nicolas Hervé et Marie-Luce Viaud, *L'information à tout prix*, Ina éditions, 2017, p.126.

<sup>71</sup> « Derrière le scoop mondial des Panama Papers », *Les Échos*, 13 mai 2016.

<sup>72</sup> *Ibid*

<sup>73</sup> Nombre de visionnages du premier film au 6 mai 2018. Le deuxième, diffusé 11 mois plus tard, a été vu 319 000 fois sur la plateforme.

<sup>74</sup> Bastian Obermayer, Frederik Obermaier, *Le secret le mieux gardé du monde : le roman vrai des Panama Papers*, Seuil, 2016, p. 239.

d'audience<sup>75</sup>. La dimension utilitariste de cette hypothèse a toutefois été souvent nuancée par nos interviewés, ces derniers soulignant que l'intérêt public de ces sujets primait sur leur attractivité auprès des lecteurs et des téléspectateurs :

*« Ce qui fait sens dans les Panama Papers, ce n'est pas que l'angle national, bien que ça soit très important, mais c'est surtout de donner à voir l'ampleur internationale du phénomène d'évasion fiscale. »<sup>76</sup>*

Néanmoins, lors du lancement d'un projet du consortium, la possibilité pour un média de trouver dans la fuite des révélations susceptibles d'impliquer un acteur économique ou politique national va entrer en considération dans sa décision d'y participer ou non. Bastian Obermayer et Frederik Obermayer soulignent ainsi que, dans le cas des Panama Papers, *« la taille du leak a aidé le consortium à intéresser les confrères internationaux. Plus le leak est gros, plus la probabilité est élevée pour chacun de trouver de bonnes histoires pour son propre pays. »<sup>77</sup>*. L'étude de la façon dont les médias partenaires mènent leur recherche de potentielles affaires nationales nous a permis d'éclairer la règle énoncée ici par les deux journalistes allemands. De fait, ces médias ont développé une méthode de recherche systématisée dans la base de données grâce au moteur de recherche fourni par l'ICIJ, en y cherchant des responsables publics et acteurs éminents de l'économie, de la culture et du sport de leur pays. Les journalistes du *Monde*, par exemple, ont entré les noms *« des parlementaires français et européens, la liste Challenges des 500 Français les plus riches, les organigrammes des principaux partis politiques français, la liste des ministres français depuis les années 1980, les administrateurs du CAC 40, les personnalités préférées des Français, les personnes citées dans des affaires politico-judiciaires depuis 2000, les chefs d'Etat et de gouvernement du*

---

<sup>75</sup> Pour Bastian Obermayer, *« le sujet des impôts n'intéresse pas l'opinion publique »* (propos tenus lors de la conférence-débat au sujet des Paradise Papers, le 25 janvier 2018 à la Fondation de l'Allemagne, à Paris).

<sup>76</sup> Entretien avec Cécile Prieur (8). Cette primauté de l'intérêt public a aussi été soulignée par Bastian Obermayer lors de la conférence-débat au sujet des Paradise Papers, le 25 janvier 2018 à la Fondation de l'Allemagne, à Paris : *« Quand on choisit des histoires on se demande toujours si ça relève de l'intérêt public. Et quand elles concernent des politiciens, ça relève bien de l'intérêt public. »*

<sup>77</sup> Bastian Obermayer, Frederik Obermaier, *Le secret le mieux gardé du monde : le roman vrai des Panama Papers*, Seuil, 2016, p.87

*monde entier ou encore les joueurs de l'équipe de France de football.* ».<sup>78</sup> Ces recherches ont mené le quotidien du soir à publier des enquêtes sur l'évasion fiscale pratiquée par des personnalités telles que le couple Balkany, Patrick Drahi, ou encore Michel Platini. Le journaliste belge Kristof Clerix, lui, nous a expliqué au cours de son entretien avoir procédé en tapant les lettres commençant le code inscrit sur chaque carte d'identité belge.<sup>79</sup>

Bien que, à la différence des sujets transnationaux, le travail d'enquête et l'écriture de ce type d'articles incombent aux seuls médias nationaux, cette démarche s'inscrit bel et bien dans la pratique du journalisme collaboratif. A l'échelle internationale d'une part, dans la mesure où l'échange d'informations entre les 378 journalistes explorant les fichiers permet à un média de ne pas manquer une information précieuse pour une affaire nationale. Le bénéfice offert par ces découvertes fortuites a été mis en avant à de nombreuses reprises lors de nos entretiens et dans notre corpus d'articles. « *Plusieurs confrères étrangers incidemment tombés sur des documents intéressants pour le lectorat français nous ont signalé leurs trouvailles – et vice versa* », relatent ainsi les journalistes du *Monde* Jérémie Baruch et Maxime Vaudano<sup>80</sup>. Dans une interview au *Journal du Dimanche*<sup>81</sup>, ce dernier souligne qu'en l'absence de cet apport inhérent au journalisme collaboratif, les journalistes du *Monde* travaillant sur les Panama Papers n'auraient pu mener à bien ces enquêtes nationales, puisque « *même en mettant 20 personnes dans un média à plein temps, ç'aurait été impossible de voir tout ce qu'il y avait dans la base* ». En outre, l'influence positive du journalisme collaboratif sur ce traitement national des Panama Papers se perçoit également à l'échelle nationale. De fait, les médias à la fois résidents d'un même pays et partenaires du consortium ont développé des échanges étroits sur ces sujets nationaux. Cette collaboration était particulièrement poussée en Belgique : les trois médias y participant (*Knack*, *Le Soir* et *De Tijd*) étant allés jusqu'à choisir ensemble

---

<sup>78</sup> « Panama Papers : comment *Le Monde* a travaillé sur plus de 11 millions de fichiers », *Le Monde*, 3 avril 2016.

<sup>79</sup> Entretien avec Kristof Clerix (12)

<sup>80</sup> « Panama Papers : comment *Le Monde* a travaillé sur plus de 11 millions de fichiers », *Le Monde*, 3 avril 2016.

<sup>81</sup> « "Comment nous avons travaillé pendant neuf mois sur les Panama Papers " », *Le Journal du Dimanche*, 4 avril 2016.

les sujets qu'ils traiteront, décider d'un schéma de publication des chapitres du feuilleton et s'échanger leurs articles avant parution<sup>82</sup>. En France, les équipes du *Monde* et de *Cash investigation* ont elles aussi eu des échanges réguliers et des périodes de co-enquête, plusieurs affaires étant traitées par les deux médias. Nos interviewés n'ont toutefois pas nié la concurrence qui subsistait *de facto* entre les deux médias, malgré cette collaboration :

*« On ne peut pas dire qu'on s'est partagé 100% de ce qu'on avait parce qu'on est quand même deux rédactions différentes, il y a des logiques de concurrence entre guillemets. Mais le but c'était de jouer le jeu au maximum et le plus longtemps possible ne pas se retrouver au dernier moment avec l'un ou l'autre qui sort une info que l'autre n'avait pas. »<sup>83</sup>*

## **2. Le journalisme collaboratif comme facteur d'indépendance journalistique**

### ***2.1. L'ambition d'une protection face à des risques variés : censure, autocensure et poursuites judiciaires***

Si le caractère inédit de cette collaboration journalistique explique en partie l'écho médiatique rencontré par les Panama Papers au moment de leur publication, c'est bien la teneur de ces révélations qui en est la principale responsable. Au total, 140 responsables politiques - dont 12 chefs d'Etat et de gouvernement, six étant en activité – ont été directement incriminés par ces documents.<sup>84</sup> Parmi eux : le Premier ministre islandais, le président Ukrainien Petro Poroshenko, le roi Salmane d'Arabie Saoudite, et des proches de Vladimir Poutine et du président chinois Xi Jinping. Enquêter sur des personnalités occupant de telles responsabilités suppose de bénéficier d'une indépendance totale et constitue, dans certains pays, un risque de censure, voire un danger pour sa sécurité. Devant cette menace, un des objectifs affichés du consortium est d'offrir, par la pratique du journalisme

---

<sup>82</sup> Entretien avec Kristof Clerix (10)

<sup>83</sup> Entretien avec Maxime Vaudano (18)

<sup>84</sup> Source : ICIJ.

collaboratif, sécurité et liberté d'investigation aux journalistes partenaires. Et ce, en premier lieu pour le média auquel le lanceur d'alerte a fourni la fuite de documents, afin d'empêcher la diffusion de ces informations. Bastien Obermayer et Frederik Obermaier, confient ainsi :

*« L'une des bonnes raisons qui nous a poussés à choisir une coopération internationale, c'est notre sécurité. Le nombre de journalistes ayant accès à nos données est un nombre à trois chiffres désormais. Cela ne ferait donc pas trop de sens de se débarrasser de nous. La couverture médiatique ne serait pas stoppée. Au contraire, elle serait amplifiée. »<sup>85</sup>*

Mais, l'ensemble des médias partenaires bénéficie par la suite de cette sécurité et de cette indépendance. Celles-ci reposent sur le partage des informations sensibles entre ces derniers, évitant à l'un deux de concentrer l'ensemble des menaces : même si un journal ne publiait pas une histoire, les autres partenaires s'en chargeraient. Autrement dit, faire taire le message n'empêchera pas le message d'exister.<sup>86</sup> Nous devons distinguer deux types de pressions que des journalistes pourraient subir du fait de cette investigation. L'une a trait à leur indépendance éditoriale, qui peut être restreinte par des poursuites juridiques ou par l'influence d'acteurs politiques ou économiques (tels que les actionnaires du média en question) conduisant à des formes de censure ou d'autocensure. L'autre concerne la sécurité physique de ces journalistes. Cette distinction a souvent été faite par nos interviewés, qui associent chacun de ces risques à deux groupes de pays aux contours néanmoins assez flous : les démocraties occidentales d'un côté, et les régimes autoritaires de l'autre :

*« Bien-sûr en Allemagne et en France on est plus protégés que d'autres pays. Ici on a surtout peur des plaintes alors qu'en Russie*

---

<sup>85</sup> Bastien Obermayer, Frederik Obermaier, *Le secret le mieux gardé du monde : le roman vrai des Panama Papers*, Seuil, 2016, p.160.

<sup>86</sup> Ce principe s'est concrétisé dans le cadre du projet « Forbidden Stories », grâce auquel 18 médias internationaux ont poursuivi l'investigation menée par la journaliste maltaise Daphne Caruana Galizia, assassinée en octobre 2017.



*des journalistes ont subi des menaces de morts, ou d'autres collègues ont perdu leur travail. »*<sup>87</sup>

*« Nous vivons en Allemagne, pays de rêve pour la plupart des journalistes d'investigation. Pour nos collègues de l'ICIJ en Afrique, au Proche-Orient, en Europe de l'Est ou en Amérique latine, les enquêtes sont bien plus dangereuses, et la menace, quotidienne. »*<sup>88</sup>

Notre panel d'interviewés se limitant géographiquement à la France et la Belgique, nous n'avons malheureusement pu confronter cet aspect au discours de journalistes exerçant dans ce deuxième groupe de pays.

Au-delà de la protection supposément offerte par le principe même d'une publication collective et internationale, le consortium joue un rôle actif pour garantir que cette « assurance »<sup>89</sup> soit effective. Afin de prévenir toute action juridique intentée contre un média à la suite de la publication, l'ICIJ dispose à Washington d'une équipe dédiée, de telle sorte que « chaque papier passe par trois éditeurs, plusieurs tours de fact-checking et la relecture d'un avocat »<sup>90</sup>. En outre, à plusieurs reprises au cours de l'investigation, des membres à part entière du consortium ont effectué les confrontations téléphoniques de personnalités incriminées à la place des journalistes les plus vulnérables qui enquêtaient à leur sujet.<sup>91</sup>

Le consortium présentant les investigations collectives qu'elle supervise comme une arme contre les censures et menaces des journalistes y participant, nous avons jugé nécessaire de questionner l'indépendance même de cette organisation. L'ICIJ est une entreprise à but non lucratif financée par la philanthropie. Elle compte parmi ses mécènes, dont le consortium a rendu la liste publique<sup>92</sup>, la fondation Ford, ou celle du financier américain d'origine hongroise George Soros, l'Open Society Foundations. Dans la mesure où ces fonds privés permettent à l'ICIJ de rémunérer

---

<sup>87</sup> Propos tenus par Bastian Obermayer lors d'une conférence-débat au sujet des Paradise Papers, le 25 janvier 2018 à la Fondation de l'Allemagne, à Paris.

<sup>88</sup> Bastian Obermayer, Frederik Obermaier, *Le secret le mieux gardé du monde : le roman vrai des Panama Papers*, Seuil, 2016, p.164.

<sup>89</sup> Entretien avec Kristof Clerix (20)

<sup>90</sup> Entretien avec Cécile Schillis-Gallego (14)

<sup>91</sup> « Qui sont les enquêteurs sans frontières de l'ICIJ ? », *Le Monde*, 10 décembre 2015.

<sup>92</sup> <https://www.icij.org/about/our-supporters/>

les salariés à part entière de l'organisation, parmi lesquels les journalistes, datajournalistes et développeurs ayant été indispensables à l'appui technique et la coordination des Panama Papers, nous pouvons nous demander si la mise en cause d'un de ces mécènes dans les documents pourrait constituer un obstacle à la liberté d'investigation des journalistes partenaires. En l'occurrence, une première réponse à cette question réside dans notre cas d'étude, puisque la présence de sociétés de George Soros dans la base de données n'a pas empêché plusieurs médias partenaires d'en faire état dans leurs articles. Dans une certaine mesure, au même titre que les autres médias, le consortium lui-même bénéficie de la protection offerte par le recours au journalisme collaboratif : rien n'empêche un média trouvant des documents mettant en cause un mécène de les relayer, puisque les partenaires des projets du consortium sont libres de leur publication. Par ailleurs, l'ICIJ s'attache à diversifier ses mécènes pour ne pas être dépendant d'un nombre réduit de financeurs, et y a récemment ajouté une part de financement participatif.<sup>93</sup>

## ***2.2. Une sécurité qui n'a cependant pas empêché des représailles dans le sillage des Panama Papers***

Le recours à l'investigation collective n'a toutefois pas empêché, dans le sillage des Panama Papers, plusieurs atteintes aux droits des journalistes. Dans plusieurs pays, celles-ci ont pris la forme de licenciements des journalistes ayant participé au projet. Ainsi, en Chine, le terme « Panama Papers » a été censuré quelques heures seulement après les premières publications. Le rédacteur en chef du journal hongkongais *Ming Pao* fut remercié le jour où le quotidien révélait les activités offshore d'un ancien ministre du commerce et d'un parlementaire. Au Venezuela, une journaliste d'un journal pro-régime fut quant à elle limogée pour avoir travaillé secrètement sur les Panama Papers, de peur que son journal prévienne les personnes concernées par son enquête. Après avoir publié ses révélations malgré les chantages dont il a été victime, le rédacteur en chef du journal russe partenaire *Novaïa Gazeta* a été soumis à un contrôle fiscal, des représailles courantes en Russie<sup>94</sup>. Dans d'autres pays, certains médias ont fait l'objet de poursuites

---

<sup>93</sup> Entretien avec Edouard Perrin (18), Entretien avec Cécile Schillis-Gallego (18)

<sup>94</sup> Tous ces exemples sont tirés de l'ouvrage de Bastian Obermayer, Frederik Obermaier, *Le secret le mieux gardé du monde : le roman vrai des Panama Papers*, Seuil, 2016, pp. 399 – 401.

judiciaires, à l'image du quotidien espagnol *El Confidencial*, poursuivi par la maison-mère du journal *El País* pour concurrence déloyale, après la révélation d'évasion fiscale pratiquée par l'ex-femme du groupe<sup>95</sup>. Ces poursuites « en règle », le plus souvent des plaintes en diffamation, sont particulièrement complexes à parer grâce au journalisme collaboratif. Et ce, d'autant plus que, si les Panama Papers ont été menés sous la supervision de l'ICIJ, qui relève de la législation américaine, les médias partenaires sont pour leur part soumis à celle de leur pays, chacun étant responsable de sa publication. Il s'agit ici d'un obstacle majeur à une véritable sécurité juridique que permettrait le journalisme collaboratif, dans la mesure où le droit de la presse est plus ou moins protecteur selon les pays. Ainsi, les partenaires britanniques sont beaucoup plus vulnérables face à une poursuite en diffamation que leurs collègues espagnols, français ou belges par exemple. Cet aspect a été soulevé à trois reprises lors de nos entretiens.<sup>96</sup>

### **3. Les bénéfices du journalisme collaboratif obtenus au prix de certaines contraintes inhérentes à cette pratique**

#### ***3.1. Un investissement considérable en ressources humaines à la charge des médias partenaires***

Alors que les cellules d'investigation des titres de presse nationale se limitent souvent à quelques journalistes (Charon, 2003)<sup>97</sup>, les médias ayant pris part aux Panama Papers, et en particulier les plus prospères d'entre eux, ont dû supporter un investissement considérable en ressources humaines. Au *Monde*, par exemple, cinq journalistes ont enquêté à temps plein pendant neuf mois, excepté pendant les attentats parisiens du 13 novembre 2015 et les élections régionales de décembre

---

<sup>95</sup> « Face aux représailles, les journalistes des Panama Papers tiennent bon », *Le Monde*, 15 décembre 2016.

<sup>96</sup> Entretien avec Cécile Schillis-Gallego (14), entretien avec Cécile Prieur (14), entretien avec Kristof Clerix (20).

<sup>97</sup> Charon, Jean-Marie, « Le journalisme d'investigation et la recherche d'une nouvelle légitimité », *Hermès, La Revue*, vol. 35, no. 1, 2003, pp. 137-144.

2015.<sup>98</sup> Autour de ce « *cœur d'enquêteurs (...), plusieurs journalistes étaient associés en satellite à l'opération* »<sup>99</sup> du fait de leur expertise sur un sujet ciblé, formant au total une équipe d'une douzaine de personnes.

Au premier abord, ces effectifs accrus semblent motivés uniquement par la quantité gigantesque de documents à parcourir, et non par le recours au journalisme collaboratif. Pourtant, l'étude des exigences d'une telle pratique nous a conduit à ranger cet investissement en ressources humaines parmi les contraintes inhérentes à l'investigation collaborative. De fait, nous avons vu dans le premier chapitre que la participation à un tel projet suppose implicitement de partager les informations trouvées au cours de ses recherches, et surtout de mettre à disposition des autres partenaires un nombre important d'enquêtes, afin que ces derniers puissent les publier à leur guise. Cécile Prieur décrit ainsi l'importance d'alimenter le « pot commun »<sup>100</sup>. Dès lors, il apparaît inconcevable pour un média partenaire, et en particulier lorsque sa renommée et ses effectifs sont considérables, de ne pas s'inscrire dans cette démarche participative. Bien qu'il s'agisse d'une règle tacite du journalisme collaboratif et non d'une obligation légale imposée par le consortium, un tel manquement pourrait lui faire courir le risque d'être écarté par l'ICIJ lors des projets futurs. Pour être en mesure de produire un nombre conséquent d'enquêtes, chaque partenaire se doit donc de réaliser un investissement massif en ressources humaines, au détriment parfois des autres sujets qu'il a à couvrir en parallèle de cette collaboration.

### **3.2. Une sécurisation des communications source de contraintes**

Pour garantir l'anonymat du lanceur d'alerte, et surtout le caractère confidentiel des publications futures, le consortium impose à ses partenaires des mesures drastiques de sécurité informatique. L'ICIJ accorde une attention centrale à ces règles, qu'aucun média ne peut se permettre d'ignorer, au risque de mettre en péril l'ensemble du projet. Elles constituent une autre forme de contrainte inhérente à la

---

<sup>98</sup> « "Comment nous avons travaillé pendant neuf mois sur les Panama Papers " », *Le Journal du Dimanche*, 4 avril 2016.

<sup>99</sup> Entretien avec Cécile Prieur (4)

<sup>100</sup> Entretien avec Cécile Prieur (14)

pratique du journalisme collaboratif. D'une part, un journaliste en déplacement ne peut prendre le risque de participer aux échanges sur le forum, sa connexion n'étant pas nécessairement sécurisée.<sup>101</sup> D'autre part, et il s'agit là de la contrainte la plus souvent évoquée lors de nos entretiens, le consortium demande à ses partenaires de chiffrer tous les mails échangés. Les journalistes ont ainsi dû utiliser systématiquement une procédure de chiffrement grâce aux clés PGP<sup>102</sup>. Cette démarche nécessitant plusieurs étapes à l'envoi ou la réception de chaque mail, elle a pu être perçue comme contraignante pour les journalistes partenaires, comme l'a indiqué le journaliste du *Monde* Maxime Vaudano lors de notre entretien :

*« C'est vrai que c'est une vraie contrainte. C'était la première fois que de telles règles étaient appliquées chez nous. Donc au début ça a quand même été assez contraignant, notamment pour les journalistes qui ont moins l'habitude de ça. (...) Ça reste des précautions qui font perdre pas mal de temps parce que les technologies disponibles actuellement ne sont pas très pratiques. Par exemple c'est quasiment impossible de faire du PGP sur un téléphone, donc parfois on reçoit un mail en PGP et on ne peut pas l'ouvrir tout de suite si on n'est pas au bureau. »<sup>103</sup>*

Au-delà de leur caractère chronophage, ces dispositifs de cybersécurité ont aussi pu constituer un coût financier à la charge des médias. Le service informatique du *Monde* a ainsi fourni aux enquêteurs du journal des ordinateurs très puissants et surtout neufs, donc jamais connectés à internet dans le but de créer un « air gap », une technique utilisée pour prévenir les piratages les plus sophistiqués<sup>104</sup>. Ce type d'investissements a aussi été réalisé à la *Suddeutsche Zeitung*.<sup>105</sup>

---

<sup>101</sup> Entretien avec Maxime Vaudano (12)

<sup>102</sup> *Pretty Good Privacy*

<sup>103</sup> Entretien avec Maxime Vaudano (20)

<sup>104</sup> « "Comment nous avons travaillé pendant neuf mois sur les Panama Papers " », *Le Journal du Dimanche*, 4 avril 2016.

<sup>105</sup> Bastian Obermayer, Frederik Obermaier, *Le secret le mieux gardé du monde : le roman vrai des Panama Papers*, Seuil, 2016, p.80

### **3.3. Une liberté parfois restreinte dans la façon de mener l'investigation**

Dans la construction de notre grille d'entretien, nous avons cherché à déterminer si le recours au journalisme collaboratif pouvait mener à une confrontation entre des pratiques journalistiques incompatibles. Souvent, nos interviewés ont au contraire mis en valeur la richesse que pouvait constituer le brassage de méthodes journalistiques différentes<sup>106</sup>. Néanmoins, une investigation journalistique se compose d'un certain nombre d'étapes identifiées que chaque journaliste accomplit, selon ses habitudes, à différents moments de l'enquête et selon diverses modalités. Nous avons pu à cet égard identifier plusieurs attributs du journalisme collaboratif pouvant constituer une contrainte pour les médias partenaires.

La façon dont est menée l'étape clé de confrontation des personnes ou des entreprises mises en cause par l'investigation en est un exemple. Edouard Perrin explique ainsi qu'en Allemagne, la loi sur la presse oblige les journalistes à poser la totalité des questions sur lesquelles porte leur enquête, au risque de permettre à la personne physique ou morale en question d'exiger un report de la parution de l'article pour pouvoir y répondre :

*« Très vite au sein de l'ICIJ on a relevé que ça allait être un problème. Face à une lettre de 65-70 questions, les avocats pouvaient facilement dire qu'ils n'auraient pas le temps d'y répondre avant la publication de l'enquête, et c'est ce qui s'est passé. C'est un exemple concret de pratiques différentes, et en l'occurrence d'obligations légales différentes selon les pays »<sup>107</sup>*

De même, l'étape de *door-stepping*, qui désigne le fait d'aller confronter directement un interlocuteur si ce dernier ne répond pas aux questions envoyées par mail ou par courrier, peut être menée plus ou moins rapidement selon les pays, ce qui oblige certains journalistes à *« attendre que tout le monde ait envoyé les questions et attendu les réponses pour aller confronter les entreprises mises en cause »<sup>108</sup>*.

---

<sup>106</sup> Entretien avec Kristof Clerix (12)

<sup>107</sup> Entretien avec Edouard Perrin (14)

<sup>108</sup> *Ibid*

Mais ce qui semble constituer la plus grande contrainte pesant sur la façon dont est menée l'investigation réside en amont même de ces différentes pratiques de la confrontation. En effet, le moment auquel les partenaires peuvent initier ces prises de contact est fixé par le consortium, qui impose de ne pas confronter les interlocuteurs clés des enquêtes cinq semaines avant la date de publication, afin de ne pas éveiller les soupçons sur cette investigation mondiale. Cette règle majeure du code de conduite de l'ICIJ a pu, dans le cadre des Panama Papers, engendrer des difficultés quant à l'organisation de chaque partenaire, ceux-ci devant ainsi faire face à une charge importante de travail sur les dernières semaines du projet.<sup>109</sup> Cette exigence est d'autant plus contraignante pour les équipes de télévision, pour qui l'étape de confrontation représente un moment clé du tournage, et qui doivent donc monter leurs images sur une période très courte. Cette confrontation des pratiques d'investigation entre les différents supports, qui a été confirmée lors de nos entretiens, est décrite par Bastian Obermaier et Frederik Obermayer dans leur livre :

*« Le mélange entre journaux et TV pose également problème. Les collègues de la télévision ont besoin d'images tournées au Panama et souhaiteraient les tourner le plus rapidement possible, pour pouvoir tout envoyer au montage. Ils expliquent qu'à la fin, les délais sont toujours terriblement courts. Mais nous ne voulons pas que deux douzaines d'équipes de télévision se pointent devant les bureaux de Mossack Fonseca ces prochains mois pour tourner « discrètement » ».*<sup>110</sup>

A partir de nos recherches exploratoires, nous avons fait l'hypothèse que le recours au journalisme collaboratif pouvait mener à une confrontation entre des déontologies différentes selon les médias. Elle s'est avérée erronée, en raison notamment du « tri »<sup>111</sup> effectué par le consortium lors de la sélection des partenaires des Panama Papers. En revanche, comme nous venons de le montrer,

---

<sup>109</sup> Entretien avec Maxime Vaudano (24), entretien avec Emmanuel Gagnier (16)

<sup>110</sup> Bastian Obermayer, Frederik Obermaier, Le secret le mieux gardé du monde : le roman vrai des Panama Papers, Seuil, 2016, p.203.

<sup>111</sup> Entretien avec Maxime Vaudano (22)

c'est bien des contraintes liées à des pratiques d'investigation différentes que nos entretiens ont permis de mettre en relief.



## Seconde conclusion intermédiaire

Après avoir étudié les apports du journalisme collaboratif dans la phase de production de l'investigation, cette deuxième partie de notre réflexion nous permet d'affirmer que l'étape de publication est elle aussi marquée par les effets de cette pratique. Les caractères simultanés et internationaux de la publication des Panama Papers leur a en effet donné un retentissement qu'un seul média n'aurait pu obtenir. Surtout, les médias partenaires ont mené une collaboration étroite en vue de cette parution, la plupart d'entre eux ayant mis leurs enquêtes à disposition de leurs confrères, qui étaient libres de les traduire et de les publier. L'engouement suscité par les révélations des Panama Papers peut aussi s'expliquer par le traitement national effectué par nombre de médias partenaires, qui ont fait le choix de concentrer leurs enquêtes sur des acteurs politiques, économiques, sportifs ou culturels connus dans leur pays. Ce bénéfice suppose toutefois certaines contraintes inhérentes au journalisme collaboratif, parmi lesquelles les mesures de sécurité informatique et la conciliation parfois difficile entre différentes pratiques de l'investigation.

Par ailleurs, bien qu'il n'ait pas empêché des pressions exercées sur des journalistes ayant pris part aux Panama Papers, le recours au journalisme collaboratif semble bien apporter une forme de sécurité et d'indépendance aux médias partenaires, en partageant les informations sensibles entre plusieurs dizaines de rédactions qui s'engagent à les publier.

## BIBLIOGRAPHIE

- Jake Bernstein, *Secrecy World : Inside the Panama Papers Investigation of Illicit Money Networks and the Global Elite*, Henry Holt and Co, 2017.
- Julia Cagé, Nicolas Hervé et Marie-Luce Viaud, *L'information à tout prix*, Ina éditions, 2017.
- Jean-Marie Charon, « Le journalisme d'investigation et la recherche d'une nouvelle légitimité », *Hermès, La Revue*, vol. 35, no. 1, 2003, pp. 137-144.
- Bastian Obermayer, Frederik Obermaier, *Le secret le mieux gardé du monde : le roman vrai des Panama Papers*, Seuil, 2016.

# SITOGRAPHIE

- « Qui sont les enquêteurs sans frontières de l'ICIJ ? », *Le Monde*, 10 décembre 2015.
- « Panama Papers : comment *Le Monde* a travaillé sur plus de 11 millions de fichiers », *Le Monde*, 3 avril 2016.
- « About the Panama Papers », *Süddeutsche Zeitung*, 3 avril 2016
- « "Comment nous avons travaillé pendant neuf mois sur les Panama Papers " », *Le Journal du Dimanche*, 4 avril 2016.
- « Ces intox qui veulent répondre aux Panama Papers », *Le Monde*, 5 avril 2016.
- « Making of Panama Papers : comment les journalistes ont décrypté la plus grande fuite de l'Histoire », *Vanity Fair*, 5 avril 2016.
- « Panama Papers, la révolution du journalisme collaboratif », *Le Monde*, 13 avril 2016.
- « Derrière le scoop mondial des Panama Papers », *Les Échos*, 13 mai 2016.
- « Panama Papers: "Me tuer ne changerait rien, l'enquête ne peut plus être arrêtée" », *Les Inrockuptibles*, 26 juin 2016.
- « Face aux représailles, les journalistes des Panama Papers tiennent bon », *Le Monde*, 15 décembre 2016.
- « L'ICIJ, faiseur mondial de scoops », *L'Express*, 6 novembre 2017.

# ENTRETIENS

## **Entretien avec Edouard Perrin, journaliste à Premières Lignes (Cash Investigation), réalisé le 16 avril 2018.**

- 1- **Pour commencer, comment avez-vous été amené à rejoindre l'ICIJ ?**
- 2- Lorsque j'ai reçu les documents des Lux Leaks en 2011, j'ai compris très vite que j'aurai besoin d'un appui extérieur pour exploiter ces documents complexes. Je suis alors entré en contact avec Richard Brooks, un journaliste du magazine britannique *Private Eye* qui couvraient ces questions de fiscalité. On a passé un accord : lui avait accès à mes documents, et moi à son expertise. Il m'a également mis en contact avec un collègue de l'émission « Panorama » sur la *BBC*, avec qui on a collaboré pour le premier Cash Investigation sur cette affaire. J'ai très vite vu l'avantage que cela pouvait avoir : d'une part la majorité de mes interlocuteurs étaient Britanniques, mais surtout on était à l'époque une toute petite émission - c'était la saison de lancement de l'émission - et j'ai compris que ça serait utile de pouvoir avoir le tampon de la *BBC* sur les courriers que l'on enverrait aux avocats des entreprises que l'on confronterait. Il se trouve que le journaliste de la *BBC* était membre de l'ICIJ, qui enquêtait au même moment sur les Offshore Leaks. Ils m'ont alors proposé de les aider à exploiter les données concernant le Luxembourg, ce que j'ai accepté.
- 3- **C'est donc cette collaboration antérieure avec l'ICIJ qui vous a conduit à prendre part aux Panama Papers ?**
- 4- C'est ça. Je connaissais les journalistes de la *Suddeutsche Zeitung* qui ont reçu les documents des Panama Papers, et qui très tôt m'en ont fait part. J'ai donc commencé à travailler dessus tout le premier semestre 2015, jusqu'à l'été, où j'ai décroché une bourse aux Etats-Unis et ai donc passé le relais à Benoit Bringer qui a réalisé le film.
- 5- **L'ICIJ a proposé à Cash Investigation de participer à cette enquête du fait de votre collaboration avec le consortium pour les Lux Leaks et les Offshore Leaks, et au Monde, qui avait aussi travaillé avec l'ICIJ dans le cadre des SwissLeaks. Pourquoi ces affinités antérieures sont un critère de sélection pour le consortium ?**
- 6- Le fait que Le Monde comme Cash Investigation soient des partenaires historiques de l'ICIJ apporte une confiance pour le respect des embargos mais aussi une connaissance des

relations humaines. Ce genre de projet ne peut pas fonctionner avec des personnalités égocentriques. Ne serait-ce que pour ce qui concerne le choix de la date de publication, qui est déjà extrêmement compliqué. Ça concerne aussi l'aspect collaboratif : vous ne pouvez pas participer à un tel projet, prendre le travail des autres et ne rien produire vous-même. C'est pour ça que c'est une cooptation au long cours. Ensuite on regarde qui est présent sur telle zone géographique, qui on peut rajouter sur cette zone, ou qui a travaillé sur un domaine particulier auparavant et pourrait être utile à la cause commune.

- 7- **Vous racontiez tout à l'heure que pour les Lux Leaks vous avez cherché à vous entourer parce que vous ne compreniez pas les documents que vous aviez récupérés. Selon vous, l'intérêt de cette collaboration, au-delà d'un aspect purement quantitatif, c'est la possibilité de travailler avec des confrères spécialistes de ces sujets complexes ?**
- 8- L'intérêt le plus évident, mais pas le plus important, est effectivement l'effet de masse. Face à une telle base de données, on pourrait tout seul y passer des années et s'y perdre, ou alors ne pas faire honneur au matériau. Ensuite, il y a l'expertise que certains journalistes peuvent apporter : on bénéficie de gens qui en matière financière sont beaucoup plus calés que vous, qui travaillent dans ce domaine depuis des années, qui connaissent mieux les sources ouvertes que vous et vont donc aller beaucoup plus vite déchiffrer ou trouver des informations manquantes. Mais pour moi l'intérêt le plus important, et qu'on voit le moins d'ailleurs, c'est qu'une histoire journalistique dans un pays n'est pas une histoire dans un autre pays. Dans les échanges sur le forum, il est arrivé qu'un journaliste danois demande si un confrère connaissait quelque chose sur une société qu'il avait trouvée dans la base. Un Brésilien lui a répondu que c'était l'une des plus grosses entreprises de son pays, et au final ce n'est pas le Danois qui a fait l'histoire mais le Brésilien. A mon sens c'est là où l'intérêt est sinon le plus grand, du moins le plus prometteur en termes journalistiques.
- 9- **Justement, on a vu que chaque média traitait toutes ces données en fonction de ce qui pourrait intéresser le plus son public. Dans votre émission, vous avez par exemple ciblé Michel Platini, Patrick Drahi, Patrick Balkany, le cabinet d'avocats de Nicolas Sarkozy... Comment ces choix se sont décidés au sein de votre rédaction ?**
- 10- Il y a en effet des cas qui s'imposent d'eux-mêmes quand on a affaire à des figures médiatiques et/ou économiques tutélaires. En revanche, sur d'autres Cash Investigation, j'ai choisi comme critère la somme en jeu.
- 11- **Est-ce qu'il y a eu des échanges avec Le Monde pour ne pas « se marcher dessus » sur le traitement de ces affaires ?**

- 12- Il y a toujours des échanges puisque sur le forum de l'ICIJ on voit plus ou moins sur quels sujets se penchent les autres journalistes. Et puis quand on envoie des courriers aux entreprises, on le fait ensemble.
- 13- **On a beaucoup parlé des bénéfices du journalisme collaboratif. Quelle est pour vous la plus grosse contrainte qui y est associée ? Le fait de devoir prendre des décisions unanimes ? De respecter l'embargo ? D'être confronté à des déontologies différentes ?**
- 14- C'est vrai que les codes déontologiques et les pratiques journalistiques peuvent varier en fonction des pays. Pour revenir sur les Paradise Papers, parce que c'est le plus frais, je me suis très vite intéressé avec d'autres journalistes du consortium aux activités du groupe minier Glencore en République démocratique du Congo. A un moment donné, on a été obligé d'aller confronter l'entreprise. Les journalistes allemands, par obligation légale, doivent poser toutes les questions de leur enquête. Très vite au sein de l'ICIJ on a relevé que ça allait être un problème. Face à une lettre de 65-70 questions, les avocats pouvaient facilement dire qu'ils n'auraient pas le temps d'y répondre avant la publication de l'enquête, et c'est ce qui s'est passé. C'est un exemple concret de pratiques différentes, et en l'occurrence d'obligations légales différentes selon les pays. De la même manière, la prérogative du journaliste d'aller toquer à la porte d'un interlocuteur qui n'a pas répondu varie elle aussi. Il y a certains pays où on peut le faire plus rapidement que dans d'autres. Vous êtes donc obligés d'attendre que tout le monde a envoyé les questions et attendu les réponses pour aller confronter les entreprises mises en cause.
- 15- **Le journalisme collaboratif apporte-t-il selon vous une véritable indépendance face aux risques de censure ou d'autocensure de la part d'acteurs politiques ou économiques ?**
- 16- Je ne poserai pas le problème en ces termes. Je pense que l'intérêt majeur est déjà de permettre que ces enquêtes existent, à commencer pour des pays comme la Russie ou la Chine où il est extrêmement dangereux de s'approcher de cette matière. Il est évident que si vous le faites en étant soutenus par près de 400 journalistes des plus grands médias mondiaux, cela change la donne. Vous pouvez par exemple différer votre publication en vous retranchant derrière la publication globale. D'ailleurs, le Kremlin avait cru bon, avant même la sortie des Panama Papers, de dénoncer une opération téléguidée par la CIA contre eux et ont découvert après coup qu'ils n'étaient pas la seule cible de ces révélations. Le deuxième avantage pour bloquer la censure ou l'autocensure, et qui concerne peut-être davantage nos sociétés, est que les risques juridiques, et non plus les risques physiques,

sont dilués. C'est capital pour rassurer vos propres interlocuteurs. Ils voient que l'on est pas tous seuls, que l'information a été recoupée, vérifiée et revérifiée, que des avocats de plusieurs rédactions se sont penchés sur ces informations. Après, cette collaboration n'empêche pas les poursuites. On l'a vu pour les Paradise Papers avec le cabinet d'avocat qui a poursuivi *The Guardian* et la BBC.

- 17- **L'ICIJ se finance grâce au mécénat. Je pense notamment à la Fondation Ford ou à la fondation de George Soros. Est-ce qu'on doit aussi se poser la question de l'indépendance du consortium si jamais des intérêts de ces mécènes étaient un jour menacés par ce type de révélations ?**
- 18- Il faut bien comprendre que l'économie philanthropique aux Etats-Unis est soumise à un grand nombre de règles. Vous ne pouvez pas percevoir de l'argent et après ne pas l'utiliser pour le but initial. Dans les Panama Papers, une des entités de George Soros a été retrouvée dans les documents et ça n'a pas empêché l'ICIJ d'en faire état. En termes d'images, vous imaginez bien que si un mécène met fin à ses dons à la suite de révélations le concernant, l'effet boomerang serait énorme. Par ailleurs, ce type d'organisations financées par la philanthropie ne dépend jamais d'un seul soutien, justement pour éviter ce type de dépendance. Une grande partie du travail du président de l'ICIJ, Gérard Ryle, est justement d'aller chercher des mécènes.

## **Entretien avec Kristof Clerix, journaliste au magazine belge *Knack*, réalisé le 18 avril 2018.**

- 1- **Pour commencer, comment avez-vous été amené à rejoindre l'ICIJ ?**
- 2- J'ai commencé en collaborant avec le consortium pour les LuxLeaks. Ensuite j'ai participé aux Swiss Leaks, aux Panama Papers, aux Bahama Leaks et aux Paradise Papers.
- 3- **C'est donc cette collaboration antérieure aux Panama Papers qui a conduit l'ICIJ à vous proposer d'y participer avec le magazine Knack où vous travaillez ?**
- 4- Tout à fait. L'ICIJ est une organisation d'individus, pas de médias. Moi j'en suis membre depuis 2014, et donc chaque fois qu'ils lancent un nouveau projet ils recherchent des partenaires parmi leurs membres et ils les contactent eux, pas le média pour lequel ils travaillent. Quand ils m'ont contacté pour les Panama Papers, je venais juste d'arriver dans le magazine *Knack*.
- 5- **Vous vous êtes consacré entièrement à cette enquête ou vous travailliez en même temps sur d'autres articles pour le magazine, en tout cas au début ?**
- 6- J'ai compté, j'ai consacré en tout 90 jours à plein temps sur les Panama Papers. Donc sur 12 mois j'ai travaillé 4 mois et demi dessus, mais pas en une seule fois. Je travaillais un peu sur les Panama Papers, puis un peu sur un autre sujet, puis je reprenais l'enquête, etc.
- 7- **Dans votre rédaction, vous étiez le seul membre de l'ICIJ ?**
- 8- Tout à fait, je suis le seul chez Knack. En Belgique il y a deux autres membres du consortium : Alain Lallemand qui travaille pour le journal *Le Soir* et Lars Bové, chez *De Tijd*.
- 9- **Eux aussi ont travaillé sur les Panama Papers. Cette enquête était une coopération internationale, mais est-ce que à l'échelle de la Belgique, entre vous trois, vous avez collaboré de façon plus étroite, pour échanger des informations concernant votre pays ou pour ne pas traiter les mêmes sujets par exemple ?**
- 10- Oui, en Belgique nous avons une collaboration très étroite quand il y a un projet ICIJ, bien qu'on travaille pour trois médias différents et en concurrence. Ça peut aller très loin, jusqu'à montrer nos articles aux collègues avant publication. Nous nous sommes vus une fois par mois pendant un an, on a vraiment fait toute l'enquête ensemble : faire une liste des Belges actifs dans l'offshore, choisir sur lesquels on va écrire, faire un schéma de publication.



Chacun écrit ses propres articles mais pour être sûr de publier le même contenu on a échangé nos articles avant publication.

- 11- **Pour vous, quel est l'intérêt de collaborer avec des journalistes du monde entier dans ce type d'enquête ? Est-ce que c'est l'effet de masse, pour décortiquer cette quantité gigantesque de fichiers, est-ce que c'est le fait que certains journalistes soient spécialistes de certains dossiers ?**
- 12- D'abord, quand on aborde un sujet international, c'est logique de travailler aussi à l'international. Le monde de l'offshore ne se joue pas dans un seul pays. Un Belge qui a beaucoup d'argent et qui veut le mettre dans un compte offshore, il passe par un intermédiaire en Suisse ou au Luxembourg ; de là-bas on va créer une structure offshore dans un paradis fiscal comme le Panama ou les Iles Vierges Britanniques... Pour un tel sujet, il faut travailler avec des collègues dans tous ces pays. Pourquoi ? Parce que moi je ne connais pas les lois en Suisse, quand je tombe sur une adresse dans un pays je ne sais pas si c'est une vraie résidence ou si c'est simplement une adresse pour domicilier une société. Et puis on échange non seulement des infos concrètes mais aussi des méthodologies, des idées. Par exemple, un jour, sur le i-Hub un collègue d'un autre pays m'a expliqué que le code de ma carte d'identité commençait par « ID-BEL », et que je pouvais taper ces lettres dans le moteur de recherche pour retrouver des Belges dans les 11 millions de fichiers des Panama Papers. On a communiqué quotidiennement sur ce forum. Chaque jour, on regardait les dernières informations sorties. Le dernier avantage, c'est que quand on publie ensemble au même moment partout dans le monde, on a un impact beaucoup plus grand.
- 13- **Le moteur de recherche et le forum « i-Hub » dont vous venez de parler a été fourni par l'ICIJ. Au-delà de ce rôle technique et de coordination, quel a été l'apport du consortium dans cette enquête ?**
- 14- Le premier, c'est de faire en sorte que les données puissent être consultées par les membres, en utilisant des outils de reconnaissance de texte pour pouvoir faire des recherches dans les fichiers scannés. Deuxièmement, l'ICIJ a en effet fourni cette plateforme sur laquelle on peut communiquer, et a organisé les meetings comme celui de lancement à Munich, pour que les gens se rencontrent. Il joue aussi un rôle de coordinateur en ce qui concerne la publication des articles.
- 15- **Le consortium va-t-il jusqu'à relire ces articles ?**
- 16- Oui, ils ont leur propre équipe de fact-checkers qui relisent les articles.

- 17- **A l'inverse, quelles sont les contraintes que l'on peut rencontrer quand on fait collaborer autant de journalistes ? Le fait de devoir prendre des décisions unanimes ? De respecter l'embargo ? D'être confronté à des déontologies différentes ?**
- 18- Sur tous les projets que j'ai faits avec l'ICIJ, tout s'est toujours bien passé. Le consortium a l'expérience de gérer des projets de cette ampleur, donc ça marche très bien. Dans d'autres consortiums auxquels je participe à côté, je vois par contre que la différence entre les salariés et les freelance peut poser problème. Quand un projet prend plus de temps que prévu par exemple, c'est très difficile pour les freelance. Donc ça c'est un challenge.
- 19- **Pour beaucoup de membres de l'ICIJ, cette coopération apporte une véritable indépendance face aux risques de censure ou d'autocensure de la part d'acteurs politiques ou économiques. On a malgré tout vu des cas de censure et de poursuites judiciaires en Chine ou en Russie au lendemain des Panama Papers. Pour vous le journalisme collaboratif reste la meilleure arme pour limiter ça ?**
- 20- Tout à fait. Nous en Belgique on a un cadre législatif assez favorable aux journalistes, donc pour nous c'est moins urgent. Mais pour beaucoup de collègues dans beaucoup de pays, c'est une forme d'assurance de collaborer dans un réseau international. C'est plus difficile pour les forces politiques et industrielles de faire pression sur les journalistes, parce que les journalistes peuvent dire « même si mon média ne publie pas cette histoire, elle sera publique de toute façon parce que d'autres médias le feront dans les autres pays ».
- 21- **Comment expliquer que pour l'instant on voit surtout ce type de collaboration sur des investigations financières ? Qu'est ce qui bloque certains médias à s'engager sur ce type de coopération sur d'autres sujets ?**
- 22- C'est plutôt un hasard. Ces collaborations ont commencé avec les Offshore Leaks quand le directeur de l'ICIJ Gérard Ryle a mis la main sur les disques durs avec beaucoup de données sur les paradis fiscaux. Toutes les fuites sur les projets qui ont suivi venaient de ce secteur mais c'est un hasard. Ce n'est pas le seul sujet sur lequel travaille l'ICIJ.

## **Entretien avec Emmanuel Gagnier, rédacteur en chef de Premières Lignes (Cash Investigation), réalisé le 23 avril 2018.**

- 1- **Pour revenir sur le début de l'enquête, quand l'ICIJ a proposé à Édouard Perrin et donc à Cash Investigation de participer aux Panama Papers, comment cette décision s'est prise ? Qu'est-ce qui pousse un rédacteur en chef à se lancer ?**
- 2- On ne se pose pas de questions, on dit oui tout de suite. D'abord parce que c'est une reconnaissance de la part de la communauté internationale des journalistes, et parce qu'on sait que c'est une aventure qui va être passionnante, qui va être riche. On sait que à l'arrivée il y aura quelque chose qui fera sens, donc on dit oui immédiatement. Par contre on fait en sorte que la chaîne nous ouvre un espace au moment où les médias partenaires publient les révélations. Et jusque-là France 2 nous a toujours fait confiance, bien que ne découvrant les sujets que 15 jours-3 semaines avant la diffusion.
- 3- **A l'inverse qu'est ce qui peut freiner un média à participer à un projet collaboratif ?**
- 4- Je pense que c'est plutôt la course au scoop dans laquelle peut être le *New York Times* ou *CNN*. Je pense qu'après les Panama Papers, on ne les reprendra pas à bouder le consortium. Il y a un effet de boomerang de la part des lecteurs qui se demandent pourquoi un grand média comme ça n'a pas participé. Aujourd'hui il faut en être.
- 5- **Dans le cas des Panama Papers je crois que la diffusion du film s'est faite quelques jours après les premières parutions dans les journaux, c'est bien ça ?**
- 6- Oui, on diffuse le mardi et les révélations ont été publiées le dimanche à 19h ou à 20h, et puis s'étalent sur plusieurs jours. Donc on intervient 48 heures après les premiers papiers, ce qui est parfait parce que ça nous porte et ça porte l'intérêt du public.
- 7- **Justement, pour susciter l'intérêt des lecteurs, et dans votre cas des téléspectateurs, on voit que dans ce genre de projets collaboratifs chaque média traite toutes ces données en fonction de ce qui pourrait toucher le plus son public. Dans votre émission, plutôt que de parler du Premier ministre pakistanais, vous avez par exemple ciblé Michel Platini, Patrick Drahi, Patrick Balkany, le cabinet d'avocats de Nicolas Sarkozy... Comment ces choix se sont décidés au sein de votre rédaction ?**
- 8- On cherche évidemment la déclinaison française de ces dossiers mais pas uniquement. Sur les Paradise Papers on est par exemple allés sur Glencore qui est une société qui fournit du cuivre à l'ensemble de la planète. Mais oui on choisit des choses qui pour les

télespectateurs vont faire sens. Parce que c'est toujours compliqué de parler de sociétés offshore, de montages fiscaux... Ce n'est pas un sujet très sexy au départ. Donc il faut trouver des histoires qui vont les interpeller pour ensuite les emmener vers une problématique plus générale du caractère massif et systématique de la fraude fiscale et de l'évasion fiscale.

- 9- **Mais à côté de ces affaires françaises vous avez malgré tout aussi traité des sujets plus transnationaux dans ce film. Pour vous c'est sur ces sujets où le journalisme collaboratif est utile ?**
- 10- Je pense que le journalisme collaboratif est appelé à se développer pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'on est sur des sujets qui sont de plus en plus complexes. Et mettre en commun les connaissances, l'expertise des uns et des autres, permet d'être plus pertinent dans les enquêtes. Après, on est dans une société qui est mondialisée donc même si certains aspects du problème vont toucher certains pays plus que d'autres, la compréhension est beaucoup plus transnationale. C'est le deuxième intérêt. Le troisième intérêt c'est qu'on se rend compte aujourd'hui que, et on a le cas aujourd'hui avec la transposition de la directive européenne secret des affaires dans la loi française, que le secret des affaires devient le principe, et la liberté d'information l'exception. Donc je pense que s'unir c'est être plus fort, avoir plus d'impact, et aussi se prémunir contre des procédures abusives. Les pressions que pourraient faire un gouvernement ou une entreprise seront beaucoup plus difficiles à faire s'il y a un intérêt mondial sur un sujet. Et donc je pense que dans ce rapport de force qui est de plus en plus complexe, avec des gouvernements et des entreprises qui cherchent absolument à protéger leurs montages fiscaux, si on est nombreux on aura plus d'impact et d'efficacité dans la dénonciation de ces pratiques.
- 11- **Le consortium impose un certain nombre de règles pour préserver la confidentialité des enquêtes, comme le chiffrement des mails par exemple, est-ce que vous avez ressenti ça comme une contrainte par rapport à votre façon habituelle de travailler ?**
- 12- Oui c'est une contrainte, après on s'y habitue.
- 13- **Ça engage des coûts supplémentaires ?**
- 14- Nous ça n'a pas engagé de coûts supplémentaires non. On a l'habitude de travailler en sous-marin de manière à préserver la confidentialité de nos enquêtes.

- 15- **Une très grande partie des médias qui ont participé aux Panama Papers sont des journaux. Est-ce que le fait de travailler pour la télévision n'est parfois pas adapté au journalisme collaboratif ?**
- 16- Là où c'est compliqué en télévision, c'est le fait de ne pas pouvoir confronter nos interlocuteurs avant 3-5 semaines avant la diffusion. C'est un élément qui est difficile pour nous à gérer parce qu'il faut qu'on aille sur le terrain, qu'on essaye de rencontrer nos interlocuteurs. C'est difficile quand on est sur les mécaniques de Cash Investigation où on a 3 mois de montage. Ça oblige à une organisation particulière, notamment sur les fins de montages. Après parfois ce qu'on fait c'est qu'on développe nous des éléments d'enquête propres, qui ne sortent pas directement du consortium.
- 17- **C'est ce que vous avez fait sur les Panama Papers à propos de la banque Rotschild ?**
- 18- Oui, sur Rotschild une partie des informations venaient de nous. Ou par exemple sur la société Fidusuisse à Bruxelles. Ça s'inscrivait dans la thématique des Panama Papers mais ça nous permettait de faire notre travail sans être liés aux contraintes du consortium. Mais à chaque fois ça se fait avec l'aval de l'ICIJ.
- 19- **Est-ce que vous envoyez le film au consortium avant diffusion ?**
- 20- Non jamais. Chacun est responsable de sa publication. Evidemment, sur les Paradise Papers par exemple, quand on décide d'aller confronter Glencore au siège de l'entreprise, on prévient le consortium et on met à disposition nos images. Et, on l'a fait plus sur les Paradise Papers que sur les Panama Papers, on utilise les images tournées par les confrères quand on n'a pas pu aller sur place aux Bermudes ou à Guernesey pour des raisons de coût. Donc même si on n'a pas forcément les mêmes manières de filmer, de travailler l'information, on peut utiliser un certain nombre de séquences qui ont été tournées par les autres. Et inversement on met à disposition du consortium tout ce qu'on a tourné.
- 21- **Avez-vous eu des échanges avec *Le Monde*, soit pour échanger des informations sur certains sujets français que vous traitiez tous les deux, soit au contraire pour se mettre d'accord pour ne pas « se marcher dessus » ?**
- 22- Oui, on a des groupes de discussion, sur Signal par exemple. Mais chacun travaille en toute liberté. On ne va pas traiter l'histoire de la même manière quand on est *Le Monde* et qu'on peut feuilletonner sur 5 jours que nous qui sommes sur trois grosses histoires dans un sujet qui va faire 100 à 110 minutes.

- 23- **Pourquoi avez-vous choisi de mettre en valeur dans le film l'aspect collaboratif de l'enquête, en filmant la réunion de l'ICIJ à Munich par exemple ?**
- 24- Parce que c'est une sacrée révolution. Sur les Panama Papers, c'était vraiment le gros projet d'ampleur. Plus de 300 journalistes qui bossent ensemble, ça ne s'était jamais vu. Et puis c'est important d'expliquer au téléspectateur comment on fonctionne. Ca aurait été tout à fait mensonger de dire qu'on avait bossé tout seul.
- 25- **Quand vous vous lancez dans un projet de l'ICIJ vous signez une clause de confidentialité. Est-ce que cette clause contient d'autres engagements auprès du consortium ?**
- 26- Les engagements auprès du consortium, c'est le partage d'informations, des règles de confraternité normales. On travaille ensemble, donc ça implique des droits mais aussi des devoirs.
- 27- **L'ICIJ se finance grâce au mécénat. Je pense notamment à la Fondation Ford ou à la fondation de George Soros. Est-ce qu'on doit aussi se poser la question de l'indépendance du consortium si jamais des intérêts de ces mécènes étaient un jour menacés par ce type de révélations ?**
- 28- Je pense que les journalistes feraient exactement comme l'a déjà fait *Le Monde* quand il a traité des intérêts d'un de ses actionnaires, c'est à dire de le signaler. Ca fait partie du souci de transparence.
- 29- **Pour finir, comment vous expliquez que pour l'instant ce genre d'investigations collaboratives n'ait eu lieu que sur des sujets financiers ou fiscaux ?**
- 30- Ca peut changer... Ca a d'abord porté sur ces questions parce que ce sont des secteurs dans lequel on n'a très peu d'informations. S'il n'y a pas un lanceur d'alerte, quelqu'un de l'intérieur qui vous donne des données, c'est très compliqué de bosser dessus. Donc je pense que toutes les questions fiscales, qui sont des questions transnationales, d'intérêt public, qui concernent l'ensemble des citoyens parce qu'ils sont contribuables, se prête à ces échanges d'informations et ce traitement commun. C'est plutôt sur ces questions financières et fiscales que vous avez beaucoup de data, qui nécessitent derrière un énorme travail de recherche et de croisement. Mais, ce n'est pas parce que les premiers ont porté là-dessus que les suivants aussi. Ce que fait *Forbidden Stories* le montre. Je pense que les journalistes ont compris qu'on était plus forts à plusieurs que seul dans son coin, et que les

pressions étaient beaucoup plus supportables à plusieurs. L'union fait la force, c'est vraiment pas un vain mot. Et quand on voit certaines réactions, il vaut mieux être costaud.

## **Entretien avec Maxime Vaudano, journaliste au *Monde*, réalisé le 24 avril 2018.**

- 1- **Pour revenir sur le début de l'enquête, j'ai cru comprendre que les membres de l'ICIJ étaient des journalistes et non pas les médias en eux-mêmes. Quand le consortium lance un projet, il contacte donc ces journalistes qui doivent ensuite convaincre leur rédaction en chef d'y participer. Pouvez-vous me raconter comment cette étape s'est déroulée au Monde pour les Panama Papers ?**
- 2- Initialement en effet, le consortium a pour membres des journalistes individuels, mais ce fonctionnement de base n'est pas toujours respecté dans les faits. Depuis les Offshore Leaks c'est plutôt les médias qui sont contactés directement. Les médias ne sont toujours pas membres du consortium, donc il n'y a aucune garantie qu'ils soient contactés d'un projet sur l'autre, mais il y a une forme de fidélité. En l'occurrence sur les Panama Papers *Le Monde* avait déjà participé aux Offshore Leaks puis a apporté les fuites au consortium pour les Swiss Leaks. Du coup *Le Monde* est devenu un partenaire privilégié et donc ils se tournent automatiquement vers nous pour les nouveaux projets.
- 3- **Pendant l'enquête, il n'y a donc pas de distinction entre les membres et les non-membres du consortium ? Par exemple, tous les journalistes ont-ils accès à la plateforme d'échanges et au moteur de recherche fournis par l'ICIJ ?**
- 4- Oui. Tous les médias partenaires ont au moins un membre de l'ICIJ, nous c'était Serge Michel pour les Panama Papers, mais ça n'a aucune incidence pendant l'enquête.
- 5- **Et le consortium valide-t-il en amont les journalistes non membres associés au projet ?**
- 6- Non, les gros médias partenaires peuvent décider eux-mêmes. Après c'est plutôt pour les petits partenaires ou pour les nouveaux partenaires où il y a plus de vigilance de la part du consortium. Comme il y a un gros enjeu de confidentialité et de jouer collectif, de collaborer, etc. l'ICIJ se renseigne beaucoup plus.
- 7- **Pendant l'enquête, avez-vous été aidés par des experts, comme des avocats d'affaire ou des spécialistes des montages offshore ?**
- 8- Oui, on a sollicité des experts en bout de course, mais un peu comme dans n'importe quelle enquête. On ne les a pas du tout intégrés au projet, personne n'était au courant



qu'on travaillait là-dessus. On les sollicitait pour des questions précises mais ils ne savaient pas de quoi il s'agissait.

- 9- **On a vu que chaque média traitait toutes ces données en fonction de ce qui pourrait intéresser le plus son public. Dans un article où vous revenez sur les coulisses des Panama Papers vous racontez avoir rentré dans la base de données le classement des fortunes françaises, les parlementaires... Vous avez donc fait des révélations sur les Balkany, Patrick Drahi, Michel Platini, mais en même temps j'ai trouvé qu'il y avait quand même un traitement très international des Panama Papers, plus que dans le film de Cash Investigation par exemple. Comment vous l'expliquez ? Est-ce que c'est lié à l'identité très internationale du Monde, à ses lecteurs ?**
- 10- C'est à la fois volontaire et contraint. Je ne vais pas vous mentir, en France on n'avait pas les meilleures histoires, par rapport à d'autres pays où ils avaient des Premiers ministres ou des présidents. En France, il n'y avait pas d'énormes scoops. Donc on n'allait pas surmédialiser ou donner une importance plus grande à des affaires françaises qui étaient moins graves que ce qui avait été exploré par d'autres partenaires dans d'autres pays. Et au-delà de ça, il y a effectivement cette répartition des tâches un peu nationale où chaque partenaire essaie d'explorer son pays par nécessité d'organisation, pour que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice sans se marcher sur les pieds. Mais dès le début on sait que c'est un projet international, on sait que les histoires dont on va parler ont souvent des ramifications dans plusieurs pays donc c'est assez naturel de se positionner sur ces histoires là. Et puis c'est vrai que l'identité du *Monde*, la place importante qu'occupent les sujets internationaux chez nous fait que c'est assez naturel, il n'y a pas de gros frein à convaincre la direction de miser sur des histoires comme ça parce que c'est assez classique dans l'histoire du journal.
- 11- **Vous faites la distinction entre les sujets nationaux et transnationaux. Est-ce que sur ces sujets transnationaux vous avez uniquement sur le forum de l'ICIJ ou il y avait aussi des téléconférences ou des rencontres régulières ?**
- 12- Il y avait des rencontres sur des petits groupes de travail sur des sujets particuliers. Tous les journalistes qui travaillaient sur la Russie ou sur l'Afrique se sont rencontrés une fois par exemple. Après ça passe plus par des contacts en one-to-one ou en conversation sur des messageries comme Signal où c'est plus simple de communiquer au quotidien que sur le iHub. Parce que le forum, c'est un peu compliqué. C'est bien quand on est devant son ordinateur mais quand est en déplacement c'est pas forcément très pratique et très sécurisé de s'y connecter.

- 13- **J'ai aussi remarqué que *Le Monde* avait publié des articles écrits par des journalistes partenaires, du *Guardian*, de la *Suddeutsche Zeitung* ou du journal espagnol *El Confidencial* par exemple, traduits en Français. Comment ça s'est décidé ?**
- 14- Pour revenir sur l'organisation, on était 5 ou 6 journalistes à travailler à fond du début à la fin du projet, pour défricher ce qui était intéressant, et aussi pour suivre ce que les autres partenaires faisaient parce que ça partait dans tous les sens donc il fallait y être à temps complet pour s'y préparer. En fin de course, les sujets où *Le Monde* pouvait apporter une plus-value, on a mis des journalistes dessus, et les sujets sur lesquels on n'avait pas forcément des spécialistes ou sur lesquels on n'avait pas eu le temps d'investir du temps, on a décidé de fonctionner sur la base de la traduction et de l'adaptation des contenus des partenaires étrangers qu'on trouvait fiables. Souvent c'était les partenaires naturels du *Guardian* et de la *Suddeutsche Zeitung* parce qu'on a l'habitude de travailler avec eux, on leur fait confiance plus naturellement parce qu'on connaît les gens individuellement. Donc dans ces cas là, plutôt que d'aller refaire exactement la même enquête on décidait de faire une traduction un peu adaptée. Et puis il est arrivé qu'on finisse par décider de ne pas publier certains articles qui venaient de certains partenaires parce qu'on jugeait qu'ils n'étaient pas suffisamment conformes à nos standards et que ça ne correspondait pas à ce qu'on aurait fait nous si on avait pu le faire directement.
- 15- **Et c'était réciproque ? Vous avez vous aussi fourni des articles à ces journaux ?**
- 16- Au *Guardian* et à la *Suddeutsche* non, parce qu'ils avaient déjà beaucoup de sujets et ils ont moins cette culture là. Ils sont moins intéressés par les sujets français que nous par les sujets étrangers Mais on a eu ce genre d'échanges avec des partenaires espagnols ou italiens par exemple, avec qui on a plus de proximité culturelle. Il y a certains de nos sujets qu'ils ont repris tel quel. Il y aussi des questions de styles journalistique. Nous déjà on a eu pas mal de travail d'adaptation parce que la façon d'écrire anglo-saxonne est très différente, et nous notre style leur correspond pas du tout.
- 17- **Avez-vous eu des échanges plus poussés avec l'équipe de Cash Investigation, soit pour échanger des informations sur certains sujets français que vous traitiez tous les deux, soit au contraire pour se mettre d'accord pour ne pas « se marcher dessus » ?**
- 18- Oui pour le coup en France avec Cash, puis en plus avec Radio France qui nous a rejoint pour les Paradise Papers, on avait vraiment des réunions régulières, on se voyait toutes les deux semaines. On avait aussi un canal de discussion où on discutait que des sujets français. C'était plutôt au début du projet quand on recherchait nos principaux *leads* et un

peu moins sur la finalisation parce qu'on était dans des logiques différentes, où Cash était plus sur le tournage, et nous sur le fait de peaufiner l'écriture. Mais oui on a eu beaucoup de contacts, pas forcément pour se répartir des sujets parce qu'on ne s'est pas empêchés de traiter les mêmes sujets, mais plus pour se partager des informations. Après on peut pas dire qu'on s'est partagé 100% de ce qu'on avait parce qu'on est quand même deux rédactions différentes, il y a des logiques de concurrence entre guillemets. Mais le but c'était de jouer le jeu au maximum et le plus longtemps possible ne pas se retrouver au dernier moment avec l'un ou l'autre qui sort une info que l'autre n'avait pas.

19- **Pour parler de l'aspect sécurité et confidentialité, l'ICIJ impose beaucoup de règles, notamment chiffrer tous ses mails en PGP, je crois que vous avez acheté des ordinateurs que vous n'avez jamais connectés au réseau pour ne pas se faire pirater... Est-ce c'est une contrainte liée au journalisme collaboratif ?**

20- C'est vrai que c'est une vraie contrainte. C'était la première fois que de telles règles étaient appliquées chez nous. Donc au début ça a quand même été assez contraignant, notamment pour les journalistes qui ont moins l'habitude de ça, ça fait perdre du temps. Mais globalement, le fait que ça ait bien fonctionné, qu'il n'y ait pas eu de fuites, a renforcé l'idée que c'était important et depuis dans d'autres projets où on utilise les mêmes méthodes ça passe beaucoup plus facilement parce que les gens voient vraiment l'intérêt. Mais c'est vrai que ça reste des précautions qui font perdre pas mal de temps parce que les technologies disponibles actuellement ne sont pas très pratiques. Par exemple c'est quasiment impossible de faire du PGP sur un téléphone, donc parfois on reçoit un mail en PGP et on ne peut pas l'ouvrir tout de suite si on n'est pas au bureau. Même si en France on n'est pas dans l'environnement le plus risqué, alors que dans d'autres pays c'était beaucoup plus important de maintenir cette confidentialité.

21- **Est-ce que vous voyez d'autres contraintes propres au journalisme collaboratif ? Le fait de devoir prendre des décisions unanimes ? De respecter l'embargo ? D'être confronté à des déontologies différentes ?**

22- Tout simplement à chaque projet de l'ICIJ il y a un grand débat autour de la date de publication. Pour les Panama Papers on a décidé ça à la grande réunion de Munich, au moment où on était tous ensemble et on pouvait se voir en vrai. C'est plus simple de prendre cette décision en vrai que sur un forum. Ça implique de faire un consensus entre 100 médias qui ont des agendas différents, certains qui publient le matin, d'autre le soir, parfois des magazines télé qui passent le mardi soir, certains médias qui ont des élections, d'autres des vacances scolaires... C'est à chaque fois un peu compliqué. Mais il y a

forcément une primauté à la *Suddeutsche* parce que c'est eux qui ont apporté l'affaire donc c'est normal qu'ils soient prioritaires dans la décision. Dans les autres contraintes, il peut y avoir des discussions sur le fait de collaborer avec des gens que l'on connaît pas. Le *Guardian*, la *Suddeutsche* on les connaît bien donc il n'y a pas de problème sur leur fiabilité, mais il y a des plus petits médias qui sont rentrés dans le projet qu'on connaît pas forcément, dans des plus petits pays, plus risqués, où les médias ne sont pas forcément indépendants et où il peut y avoir des risques d'influence. L'ICIJ fait un tri assez fort et fait attention à prendre des gens fiables mais on est quand même vigilant sur ça, pas forcément dans l'idée de se faire trahir mais plus pour savoir si c'est des journalistes qui ont les mêmes standards que nous, sur la façon de vérifier, etc. Mais c'est assez normal : quand 100 médias participent dans le monde entier il n'y a pas forcément une uniformité des pratiques.

- 23- **Toujours à propos de ces contraintes, si je ne me trompe pas l'ICIJ impose de ne pas confronter les acteurs clés des enquêtes 5 semaines avant la publication, est-ce que ça peut-être un problème ?**
- 24- Oui un peu, dans le sens où la période finale est assez dans le rush parce qu'il faut contacter tous les gens en même temps. Sachant que pour les Panama Papers on devait avoir 50 ou 60 articles en préparation a début, donc c'était assez compliqué à la fin. Après on comprenait la logique, pour ne pas trop attirer l'attention et pour pas que les gens aient trop de temps pour empêcher des publications dans certains pays.

## **Entretien avec Cécile Prieur, directrice-adjointe de publication du *Monde*, réalisé le 30 avril 2018.**

- 1- **Pour revenir sur le début de l'enquête, quand l'ICIJ a proposé au *Monde* de participer aux Panama Papers, comment cette décision s'est prise ? Est ce que l'on dit oui tout de suite, ou il y a quand même une hésitation parce que l'on n'est pas sûr de trouver quelque chose dans les documents, et que ça représente un investissement en ressources humaines ?**
- 2- Ca ne s'est pas tout à fait posé en termes de « oui ou non » parce qu'en réalité les Panama Papers étaient la suite d'une collaboration qu'on avait entamée avec le consortium depuis quelques années déjà. *Le Monde* était partenaire du consortium dès les premières opérations de l'ICIJ, avec les Offshore Leaks en 2013, China Leaks, Lux Leaks en 2014, Swiss Leaks, que nous avons apportés... Ça nous a donc paru complètement naturel de s'engager dans les Panama Papers. D'autant que au début quand les opérations commencent on a absolument aucune idée de ce qu'elles vont devenir, on n'est pas en mesure de dire combien ça va coûter en termes d'investissement humain. C'est vraiment en se mettant à travailler que l'on voit l'intérêt, l'ampleur, et qu'on ajuste le tir.
- 3- **Au total je crois qu'au *Monde* une douzaine de journalistes ont travaillé sur les Panama Papers au cours de ces 9 mois d'enquête. Combien d'entre eux étaient à plein temps, et pendant combien de temps ?**
- 4- On a mis nos cinq ou six enquêteurs phares à plein temps sur les six derniers mois, à partir de novembre-décembre. C'est beaucoup. L'équipe était rejointe de façon ponctuelle par des journalistes qui travaillaient sur leur domaine. Il y avait par exemple un confrère spécialisé dans la question des œuvres d'art volées qui a fait le sujet sur le tableau de Modigliani. Ça a du lui prendre un mois de son temps au total, mais il était sur le projet depuis le début, sauf que c'était une collaboration ponctuelle. Il y avait un autre confrère spécialiste du foot et du sport, qui s'est occupé de tout le volet Platini. Ça lui a pris pas mal de temps, mais c'était quatre ou cinq papiers, et pas 15 ou 20 papiers comme les journalistes qui étaient au cœur du projet pouvaient le faire. Donc il y avait un cœur d'enquêteurs, et autour en satellite plusieurs journalistes qui étaient associés à l'opération parce qu'ils avaient un ou deux sujets à faire.

- 5- **Ces journalistes « en satellite » intervenaient donc en fonction d'une expertise particulière...**
- 6- Complètement. Il n'y pas de journalistes attribués pour les opérations de l'ICIJ. Il y a des datajournalistes, qui sont au cœur de notre travail. A la fois dans la collecte des données et ensuite dans le travail d'enquête, parce qu'en fait on n'a pas séparé le travail du datajournaliste du travail d'enquête, on ne leur demande pas de mettre à disposition des infos que d'autres journalistes travailleraient. S'ils trouvent des infos, ils les travaillent, on a fait d'eux des enquêteurs de fait. Et ils sont associés à d'autres journalistes qui sont plus experts sur certains sujets, comme Anne Michel qui est spécialiste de l'évasion fiscale.
- 7- **On a vu que chaque média traitait toutes ces données en fonction de ce qui pourrait intéresser le plus son public. *Le Monde* a fait des révélations sur les Balkany, Patrick Drahi, Michel Platini, mais en même temps j'ai trouvé qu'il y avait quand même un traitement très international des Panama Papers, plus que dans le film de Cash Investigation par exemple. Comment vous l'expliquez ? Est-ce que c'est lié à l'identité très internationale du Monde, à ses lecteurs ?**
- 8- Je ne sais pas si c'est lié à l'identité du *Monde*. C'est lié à l'intérêt du sujet. Les sujets internationaux, on les a traités parce qu'on trouvait qu'ils étaient importants. C'est l'identité du *Monde* mais c'est surtout l'identité d'un grand média comme le nôtre de ne pas se focaliser sur les affaires nationales, ça n'a pas de sens. Ce qui fait sens dans les Panama Papers ou les Paradise Papers, ce n'est pas que l'angle national, bien que ça soit très important, mais c'est surtout de donner à voir l'ampleur internationale du phénomène d'évasion fiscale. Il faut bien voir que les Panama Papers étaient le cinquième leaks autour de l'évasion fiscale qu'on sortait. Donc notre obsession, c'est toujours de donner du sens à ces opérations, de ne pas faire des coups pour des coups. Évidemment les Panama Papers et les Paradise Papers ça fait beaucoup de buzz à juste titre sur la technique journalistique, sur le fait que c'était quand même un coup de force absolument incroyable, surtout de la part du consortium, d'avoir réussi à mettre en place une coopération incroyable entre tous les médias du monde entier. On est évidemment très heureux de participer à ce coup médiatique, parce qu'on croit fortement à la coopération internationale et qu'on voit qu'elle donne des effets, mais on ne fait pas ça pour ça. Évidemment on est content, on tient notre rang de média national en faisant ça mais c'est un moyen pour nous, ce n'est pas une fin. La fin, c'est qu'est ce qu'on dit à travers de ça, qu'est ce qui est nouveau par rapport aux révélations précédentes. C'est pour ça que pour nous la collaboration c'est super, mais ça doit rester un moyen journalistique. Avant les Panama Papers, on n'avait pas réussi à montrer à quel point l'évasion fiscale était un phénomène

mondial. On n'avait pas réussi à l'éclairer de façon mondiale, mais de façon localo-régionale, on avait fait le Luxembourg, la Suisse. On voyait l'évasion fiscale des riches notables, mais Panama Papers nous a permis de montrer quelque chose de beaucoup plus systémique, avec à la fois des multinationales, des banques, des particuliers, des oligarques, des chefs d'Etat, etc.

- 9- **Avez-vous eu des échanges plus poussés avec l'équipe de Cash Investigation, soit pour échanger des informations sur certains sujets français que vous traitiez tous les deux, soit au contraire pour se mettre d'accord pour ne pas « se marcher dessus » ?**
- 10- Oui, sur les Panama Papers on les a reçus deux fois au journal, nos enquêteurs ont beaucoup discuté avec eux, il y a eu des moments où ils ont co-enquêtés. Comme ça sortait le mardi soir chez eux et que nous on a commencé à sortir nos infos le dimanche soir, on a essayé de faire chambre d'écho mutuelle sans les gêner. En tout cas il n'y avait pas d'interférence négative, au contraire. Mais on était que deux aussi, c'est plus simple.
- 11- **J'ai remarqué que *Le Monde* avait publié des articles écrits par des journalistes partenaires, du *Guardian*, de la *Suddeutsche Zeitung* ou du journal espagnol *El Confidencial* par exemple, traduits en Français. Comment ça s'est décidé ?**
- 12- Ca fait partie de la coopération. On ne peut pas enquêter sur tout, on enquête sur certaines choses d'un point de vue national, sur d'autres d'un point de vue international en collaboration avec d'autres journalistes internationaux. Mais il y a des choses sur lesquelles on ne peut pas enquêter, parce qu'on a pas les moyens, mais par contre on sait que nos confrères enquêtent selon des procédures qu'on a suivies puisque ces sujets sont discutés, sont commentés sur le forum. Et donc avant le lancement, ces papiers sont mis au partage dans le forum. Nous on a mis au partage certains de nos papiers, des confrères mettaient au partage les leurs, et on décidait en fonction de leur intérêt de les reprendre ou pas, en les traduisant et en les adaptant légèrement. Evidemment, on les signait de leurs signataires. Et eux ils ont fait la même chose avec les papiers du *Monde*. Et puis pendant la sortie, on se rend compte qu'il y a des choses qui nous ont échappées dans le forum parce qu'on ne peut pas tout faire tellement c'est énorme, et donc des papiers qui sortent à droite à gauche sur des médias sud-américains, asiatiques, etc. Et là, parfois on les reprend, en faisant cette opération de traduction et de réadaptation, soit au contraire on en fait des papiers nous avec leurs infos. On a fait des tas de reprises en desk d'infos de partenaires, ou de conséquences d'infos des partenaires.

- 13- **Le fait de mettre à disposition ses papiers sur le forum est exigé par le consortium, dans une clause par exemple, ou c'est plutôt une pratique de confraternité qui se met en place d'elle-même ?**
- 14- Ce n'est pas une clause, parce que rien n'est vraiment juridiquement posé, mais c'est plutôt une question de confraternité. C'est surtout le consortium lui-même qui fait ça en premier, parce que l'ICIJ fait des papiers, ne fait pas que gérer les confrères étrangers, ils ont leurs propres journalistes qui font leurs propres papiers. Donc eux-mêmes mettent au pot commun leurs articles. Et donc ils nous engagent à faire la même chose. Mais il n'y a pas d'obligation, certains partenaires ne jouent pas le jeu ou mal, ou qui disent qu'ils vont le faire mais qui finalement ne le font pas. Il y a aussi des médias pour qui c'est plus difficile, par exemple le *Guardian* qui se heurte à une législation beaucoup plus stricte que nous en matière de diffamation. Ce qui les empêche parfois de pouvoir partager en temps et en heure leur papier. Ca peut influencer sur la collaboration.
- 15- **Comment le recours au journalisme collaboratif se manifeste au moment de la publication ?**
- 16- Sur les Panama Papers on s'est retrouvé à répondre à des tas de journalistes, ce qu'on n'avait pas du tout anticipé. Je me souviens le dimanche soir quand on a sorti le truc, on s'est retrouvés tout de suite assaillis par *BFM*, par *iTélé*, par *Radio France*, et donc pendant cinq jours on a couru sur les plateaux télé, surtout les enquêteurs. On était très sollicités, c'était d'ailleurs un problème, on n'arrivait plus à travailler ! On ne s'attendait pas du tout à ça.
- 17- **La plupart de médias partenaires ont fait le choix du feuilleton pour traiter ces révélations. Est-ce que les dates de publication de chaque chapitre sont elles aussi décidées par le consortium, et soumises à un embargo ?**
- 18- Oui tout à fait. Le consortium, j'ai coutume de dire que c'est une rédaction en chef mondiale. Ils font des arbitrages entre les intérêts de chacun, ce qui est très compliqué évidemment parce que d'abord il y a des fuseaux horaires différents et ensuite il y a des logiques internes dans chaque média. Par exemple, pour les Panama il y avait *CBS* et *50 minutes*, et donc pour eux il fallait absolument sortir tout à telle heure, etc. Donc c'est l'ICIJ qui tranche la question des embargos internationaux, c'est à dire les infos sur Poutine, sur Platini, sur le tableau volé, etc. Toute la semaine, ces infos internationales étaient égrenées, tous les soirs vers 20h on avait notre lot d'embargos internationaux. On n'est pas obligé de reprendre ces informations mais si on le fait on est obligés de respecter ces embargos. C'est une faute qui peut vous valoir exclusion du consortium. On a donc cette



feuille de route qui nous est imposée, ce qui n'est pas toujours très simple pour nous parce qu'en plus nous on est un journal qui est diffusé le lendemain matin. Et à l'intérieur de ça, on pose nos propres embargos, sur nos infos françaises qu'on a travaillées nous. Par exemple on va sortir telle info ce jour là, si des confrères étrangers veulent la reprendre ils sont soumis à notre embargo. Et chacun fait comme ça.

## **Entretien avec Cécile Schillis-Gallego, data-journaliste à l'ICIJ et coordinatrice des partenaires européens sur les Panama Papers, réalisé le 30 avril 2018.**

- 1- **Vous avez supervisé la coordination des médias européens pendant les Panama Papers, est-ce que vous pouvez m'expliquer en quoi consistait votre rôle précisément ?**
- 2- Jusqu'à très récemment on était vraiment une toute petite boîte, ce qui conduisait les gens à avoir beaucoup de casquettes. Donc c'est comme ça qu'une datajournaliste se retrouve à coordonner l'Europe. Au moment des Panama Papers, on était une dizaine de personnes et en Europe il y avait moi et mon éditrice, Mar Cabra qui était en Espagne, et donc de facto on s'est retrouvées à faire la coordination au niveau européen. Mais en réalité les partenaires européens travaillent avec nous depuis longtemps et sont assez autonomes, donc ça ne demande pas un travail de fou. Après moi je coordonne aussi beaucoup l'aide technique et tout le support informatique un peu partout dans le monde et en particulier en Europe donc c'est plus dans ce sens là que j'aide les partenaires que en termes de coordination.
- 3- **Pour revenir sur le début du projet et la sélection des médias qui y ont participé, pour les Panama Papers l'ICIJ a du augmenter le nombre de partenaires et étendre leur localisation. Sur quels critères ces choix-là se sont faits au sein du consortium ?**
- 4- Le gros des partenaires c'est des partenaires avec qui on travaille depuis longtemps donc on reste avec eux, et de temps en temps si ça se passe mal on ne travaille plus avec certains. Après dans les nouveaux pays, ça dépend des régions. En Afrique et en Asie, on a des coordinateurs régionaux qui doivent trouver des partenaires, via des recommandations, via aussi les idées de papiers qu'on a déjà, par exemple si on a des documents sur tel pays ça aura du sens de ramener un partenaire de ce pays. Après il faut trouver les gens, en Afrique c'est vraiment un travail titanesque parce que au consortium on n'a personne qui vient de ce continent. Le coordinateur Afrique, Will Fitzgibbon est Australien, il a beaucoup travaillé sur les compagnies minières australiennes implantées en Afrique, du coup il avait quand même travaillé avec des partenaires sur le continent. Donc c'est un peu un test à chaque fois de voir si ça va fonctionner avec les gens qu'on a trouvés. Il y a en plus un challenge technique, puisqu'ils ne sont pas du tout dans les mêmes conditions de travail que nos partenaires au *Guardian* ou au *Monde*. Après sur d'autres continents comme en Europe, par exemple on n'avait pas de partenaire en Islande

mais on avait vu qu'il y avait un gros sujet sur le Premier ministre, donc via une recommandation d'un membre de l'ICIJ on est allés voir un journaliste islandais avec qui on a travaillé.

5- **Dans *Le secret le mieux gardé du monde*, Bastian Obermayer et Frederik Obermaier expliquent que peu de temps après la réception du leak par la *Suddeutsche*, une réunion a eu lieu à l'ICIJ à Washington avec les médias partenaires historiques pour les convaincre de participer au projet. Quel est l'enjeu pour le consortium de convaincre ces médias de se lancer dans une telle participation ?**

6- Je pense que ce n'est pas forcément un enjeu d'avoir le plus de partenaires possibles mais c'est un enjeu d'avoir des partenaires là où il va y avoir des sujets de papier, et de ne pas avoir des sujets qui tombent à l'eau parce qu'on n'a pas eu de partenaires sur place. L'enjeu c'est de trouver des gens qui vont vraiment pouvoir bosser, être détachés par leur rédaction, et c'est toujours un peu décevant si on a des partenaires qui au final n'ont pas énormément de temps et donc au final on bloque sur des sujets qui auraient pu être traités par un média qui avait plus de temps.

7- **Pendant les Panama Papers, le consortium avait aussi des journalistes à part entière qui écrivaient des papiers qu'ils mettaient à disposition des médias partenaires. L'ICIJ ne joue donc pas seulement un rôle de coordination et d'assistance technique ?**

8- Oui, il y a déjà toute une partie recherche. On fait beaucoup de recherches sur les sujets où il va y avoir un intérêt transnational. Moi j'ai beaucoup bossé sur le sujet des banques en binôme avec un reporter de l'ICIJ. On a donc fait de l'analyse sur l'ensemble des données pour ensuite pouvoir dire aux médias partenaires qu'il y a tant de banques, qui ont créé tant de filiales, et ça c'est un chiffre qui peut être repris par tout le monde. Et après il y a des papiers entiers, on fait par exemple toujours un papier qui s'appelle « Low review », un papier général qui balaye toute l'enquête. Et on a fait aussi toute une série de sujets « Afrique », parce qu'on sait qu'il y a moins d'intérêt des partenaires internationaux pour ces sujets là, donc c'est une responsabilité de Will Fitzgibbon, notre coordinateur Afrique. Il y a aussi toute une partie interactive, avec des cartes, des graphiques, et des jeux qu'on donne aux médias partenaires. Et aussi toute la base de données Offshore Leaks qu'on donne, où toutes les données structurées sont rendues accessibles. On fait aussi des portraits d'hommes politiques. L'idée c'est qu'on donne tous nos papiers une semaine avant publication et les médias peuvent les prendre, les traduire, les reproduire entièrement, etc.

- 9- **Le consortium est-il amené à faire des investissements financiers pour les médias partenaires ?**
- 10- Non, on en fait très peu. Déjà on créé tous les outils pour eux, le forum, rendre accessible les documents... Donc c'est ça l'investissement. S'ils récupéraient les données eux-mêmes, ils devraient créer tout un système ou investir dans un logiciel pour pouvoir les indexer, les traiter etc. Nous on a tout créé et on poste tous sur nos serveurs donc ils ont plus qu'à se connecter.
- 11- **Pour revenir sur la publication en elle-même, le consortium convient avec les médias partenaires d'une date de publication mondiale, mais la plupart des médias ont choisi de faire ces révélations sous la forme d'un feuilleton. Est-ce que chaque chapitre de ce feuilleton était soumis à un embargo posé par l'ICIJ ?**
- 12- Que sur les sujets où il peut y avoir des problèmes de calendrier. Par exemple si un média télé ou un hebdomadaire a vraiment beaucoup bossé sur un papier et veut en avoir l'exclusivité, en particulier si ça touche son pays, on va faire en sorte que personne ne publie l'enquête avant lui. Donc oui, il y a quelques sous-embargos sur certains sujets, mais après la plupart des sujets très nationaux il n'y a aucun embargo.
- 13- **Pour vous, la pratique du journalisme collaboratif doit forcément se faire sous la supervision et la coordination d'une instance comme l'ICIJ ? On ne pourrait pas imaginer des médias qui décident de mener ces collaborations entre eux ?**
- 14- Si, ça existe, en tout cas c'est le pari du Consortium européen, qui regroupe huit médias. Je pense que c'est faisable jusqu'à une certaine échelle. Déjà, je ne dis pas que nous on règle entièrement ce problème, mais si on met une série de médias avec plus ou moins de renommée il y a toujours un risque pour qu'il y en ait un qui décide de prendre le dessus, en particulier sur les dates de publication. Nous on essaye de faire quelque chose qui arrange le plus grand nombre de gens possible, et comme on n'est pas trop lié à un calendrier national ça aide aussi. Aussi, je pense que quand on s'étend beaucoup ça devient vraiment compliqué de ne plus avoir de supervision parce que beaucoup de ce qu'on fait c'est de l'aide aux partenaires. On les forme sur les questions de chiffrement et sur comment utiliser les outils qu'on leur propose, on construit des outils pour eux... Aussi, chaque papier passe par trois éditeurs, plusieurs tours de fact-checking et la relecture d'un avocat – ce qui est important parce les partenaires anglais sont beaucoup moins protégés qu'en France ou en Italie par exemple. L'avantage aussi c'est que comme on n'est pas lié à un média, on n'a rien d'autre à faire que ça dans l'année, ça permet d'avoir des phases de

recherche de sujets et de travail sur des outils en dehors des phases de projet, ce qui je pense serait plus compliqué si on avait un calendrier.

- 15- **On a beaucoup parlé des avantages du journalisme collaboratif, est-ce que vous qui coordonnez ce genre de projet vous percevez certaines contraintes liées à cette pratique ?**
- 16- Je pense que sur des projets très longs sur un an, où il y a beaucoup de gens, il n'y a pas toujours tout le monde qui est à fond dessus. Comme ça dure un an, qu'il y a tout un processus, ce n'est pas du tout le même rythme qu'un quotidien et donc il y a des phases d'essoufflement.
- 17- **L'ICIJ se finance grâce au mécénat. Je pense notamment à la Fondation Ford ou à la fondation de George Soros. Est-ce qu'on doit aussi se poser la question de l'indépendance du consortium si jamais des intérêts de ces mécènes étaient un jour menacés par ce type de révélations ?**
- 18- C'est déjà arrivé plusieurs fois que les donateurs apparaissent dans les données, notamment George Soros. En même temps c'est comme ça que fonctionnent les Etats-Unis, les gens qui ont beaucoup d'argent sont des gens qui font de la philanthropie et de l'évasion fiscale. On fait beaucoup d'efforts maintenant pour faire de la levée de fonds participative et essayer de diversifier nos revenus.

# RÉSUMÉ

Les médias ayant participé aux Panama Papers ont accepté de mutualiser leur effort d'investigation dans le but de bénéficier des apports du journalisme collaboratif. Dans la phase d'enquête, ceux-ci découlent du nombre, du caractère transnational et de l'expertise des journalistes partenaires, qui ont ainsi pu mener des investigations à partir d'une quantité gigantesque de documents complexes. Dans la phase de publication, la pratique du journalisme collaboratif a offert aux Panama Papers un retentissement considérable qu'un seul média n'aurait pu provoquer. Elle a également apporté un filet de sécurité aux médias partenaires face aux risques de pressions économiques, juridiques et criminelles de la part d'acteurs mis en cause par ces révélations, malgré les quelques représailles qu'elle n'a pu empêcher.

Ces bénéfices du recours au journalisme collaboratif ont été obtenus au prix de certaines contraintes inhérentes à cette pratique, à l'instar des mesures chronophages de sécurité informatique et de la conciliation parfois difficile entre différentes pratiques de l'investigation.

Surtout, ces avantages n'auraient pu pleinement s'exprimer sans le rôle de coordinateur et l'appui technique du Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), qui a fourni aux médias partenaires de puissants instruments de recherche ainsi que des outils de communication sécurisée.

# MOTS-CLÉS

- Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ)
- datajournalisme
- enquête
- investigation
- lanceur d'alerte
- journalisme collaboratif
- médias
- Panama Papers
- pratique journalistique